

الشركة التونسية للبنك

STB BANK



RAPPORT
ANNUEL
2014



STB  BANK
RAPPORT ANNUEL
2014

Rapport D'activité

Décembre 2014

SOCIETE ANONYME

au capital de 124.300.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS

RCB : 182331996

Tél : 71 340 477 (100 lignes groupées)

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 - 14815 - 15376 - 15377

Adresse S.W.I.F.T. : STBK TN TT

FAX : 71 348 400 - 71 340 009

Sites Web :

Commercial : w.w.w.Stb.Com.tn

Commerce électronique : ecom.Stb.Com.tn

Banque en ligne : Stbnet.Stb.Com.tn



SOMMAIRE

<hr/>		1
- Conditions d'accès aux assemblées	04	● ●● ●●●
- Organes de gouvernance	05	
- Direction générale	06	
- Contrôle interne	07	
- Environnement économique international	10	
- Économie tunisienne	11	
- Activité de la société tunisienne de banque	12	
- Chiffres clés de la stb	16	
<hr/>		2
- Ressources	18	● ●● ●●●
- Emplois	22	
- Indicateurs de résultats	26	
- Perspectives de développement	32	
<hr/>		3
ETATS FINANCIERS		● ●● ●●●
- États financiers	33	
- Bilan	34	
- État des engagements hors bilan	35	
- État de résultat	36	
- État de flux de trésorerie	37	
- Notes aux états financiers	38	
- Rapport général des commissaires aux comptes	62	
- Rapport spécial des commissaires aux comptes	67	
- Résolutions adoptées par l'assemblée générale Ordinaire	72	
- Résolutions adoptées par l'assemblée générale Extraordinaire	75	
<hr/>		4
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB		● ●● ●●●
- Rapport de gestion du groupe stb	77	
- États financiers consolidés	90	
- Bilan consolidé	91	
- État de résultat consolidé	92	
- État de flux de trésorerie consolidé	93	
- État des engagements hors bilan consolidé	94	
- Notes aux états financiers consolidés	95	
- Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	105	



CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes de la banque sise rue Hédi Nouira – 1001 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée

Structure du capital de la STB à fin 2014

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Actionnaires Tunisiens	22 677 037	91,2%
Personnes Morales	16 089 689	64,7%
<i>Personnes Morales Publiques</i>	12 550 383	50,5%
<i>Personnes Morales Privées</i>	3 539 306	14,2%
Personnes Physiques	6 603 087	26,6%
Actionnaires Etrangers	2 182 963	8,8%
<i>Personnes Morales</i>	2 009 629	8,1%
<i>Personnes Morales</i>	173 334	0,7%
Total	24 860 000	100,0%





LES ORGANES DE GOUVERNANCE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Abdelwaheb NACHI
Président du Conseil
Représentant l'Etat

Mme Amel MEDINI
Représentant l'Etat

M. Mourad JAMOUSI
Représentant l'Etat

M. Hassen GHENIA
Représentant l'Etat

La CNSS représentée par son

Président Directeur Général
L'ETAP représentée par son
Président Directeur Général

La STAR représentée par son
Président Directeur Général

M. Abdelkader HAMROUNI
Représentant les actionnaires
privés

**M. Mohamed Salah KHAL-
FALLAH**

Représentant les actionnaires
privés

**Mme Olfa BEN OUDDA
SIOUD**
Indépendant

M. Abderrazek LOUATI
Indépendant

M. Mohamed DRISS
Représentant les actionnaires
minoritaires

Les Comités rattachés au Conseil d'Administration

Le Comité Permanent d'Audit Interne

La mission fondamentale du Comité est de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

L'Organe Permanent du Contrôle de Conformité

Il est chargé de la détermination et de l'évaluation des risques de non conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et aux bonnes pratiques.

Le Comité Exécutif de Crédit

Il a pour rôle, entre autres, d'émettre un avis sur les demandes de financement à court et à moyen terme pour les enveloppes de crédits dépassant un certain montant.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Les Commissaires aux Comptes

Ils ont pour rôle de s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des états financiers et de leur conformité aux normes comptables tunisiennes ainsi qu'aux règles édictées par les autorités financières (Banque Centrale, CMF, Impôts ...). Ils évaluent également l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque.

Remarque : selon lettre du Ministère des Finances N°513 en date du 08 avril 2015 (annulée et remplacée par lettre N°526 du 10 avril 2015)

Mmes Dorra BERRAIES
Nejia GHARBI
nomination de : *MM.* Jameleddine CHICHTI
Abdelaziz MAHFOUDHI
Ghazi BOULILA

Mmes Amel MEDINI
Dalila BOUATOUR
en remplacement de : *MM* Mourad JAMOUSI
Hassen GHENIA
Rachid BAROUNI



Direction Générale

Président Directeur Général :

Mr Abdelwaheb NACHI

Directeur Général Adjoint

M. Mourad BACCAR

Chargé des Structures d'Exploitation & Chargé des Structures d'Appui
(par intérim)

Commissaires aux Comptes

- ❖ Cabinet «GEM» Générale Etude & Management
- ❖ Le Groupement : FINACO - AUDIT & CONSEIL
 - ✦ Cabinet Yahia ROUATBI Finance –Audit & Conseil «FINACO»
 - ✦ Cabinet «ABC Audit & Conseil»

Contrôleur d'Etat

M. Lassaad MRABET

M. Faycel STAMBOULI (*)

() : M. Faycel STAMBOULI a été nommé en remplacement de Mahmoud Lassaad MRABET
(lettre de la Présidence du Gouvernement du 14 avril 2014)*



CONTRÔLE INTERNE

En corrélation avec l'amélioration de sa gouvernance et le renforcement de son système de contrôle interne, la STB a poursuivi en 2014 ses efforts pour une gestion performante des risques. Diverses actions ont été entreprises dans ce sens :

- ✓ La Création d'une Direction Centrale de Gestion des Risques ayant pour mission de veiller en permanence, dans une optique préventive, à identifier, quantifier et analyser les risques liés aux diverses activités de la Banque ;
- ✓ La création d'un comité d'ouverture de comptes et ce en application des dispositions de la Circulaire aux établissements de crédit n° 2013-15 du 07 novembre 2013 relative à la mise en place des règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- ✓ Le renforcement du rôle de contrôle de conformité dans la Procédure de prévention du blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et ce par :
 - La mise en place d'une nouvelle version du logiciel de filtrage des personnes « blacklistées » permettant une mise à jour quotidienne et automatique.
 - La mise en place d'un applicatif de monitoring d'opérations sur comptes (OPCC) en vue de détecter les transactions atypiques et suspectes pouvant être liées à des activités illicites dont notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- ✓ Le lancement d'une consultation relative à l'hébergement en colocation de son site de backup, auprès des sociétés de services de centres de données.
- ✓ Le renforcement du rôle des comités relevant du Conseil d'Administration, à savoir le Comité Exécutif de Crédit, le Comité Permanent d'Audit Interne et le Comité des Risques en multipliant la fréquence de leurs réunions.

Sur le plan du système de contrôle interne et par référence notamment à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28 novembre 2006, la banque a poursuivi sa politique s'articulant autour de l'amélioration de son système de traitement de l'information et des procédures de contrôle des opérations.

Ainsi, dans ce cadre, la STB a finalisé en 2014 la mise en œuvre du noyau de son nouveau système d'information. Ce noyau qui constitue un socle intéressant sur lequel la STB pourrait développer son système d'information, est composé des modules suivants :

- Le Référentiel

Le référentiel est unique et est utilisé par l'ensemble des modules. Il gère 3 types de familles d'informations à savoir : Les paramètres généraux, les informations relatives aux Tiers et le Catalogue produits/services

- Vision globale client

La vision globale est une synthèse des informations clients

- Comptabilité clients (DAVE)

Le module comptabilité clients assure la gestion, la tenue des comptes et la position clients, qu'ils soient à vue ou d'épargne, et fournit les outils nécessaires à la production des relevés et des arrêtés de comptes.

- Comptabilité générale (Carthago-compta)

Le logiciel comptable est multi-établissements, multi-plans de comptes, multidevises, multi-périodes comptables et multi-clés comptables.



CONTRÔLE INTERNE

Reporting réglementaire

Ce module permet la génération automatique des états réglementaires comptables destinés à la Banque Centrale et aux organismes de tutelle.

- Single Sign On (SSO)

Le SSO permet l'unification et l'authentification pour l'accès aux différents modules du système d'information et assure la piste d'audit.

Afin de s'interférer principalement avec ce noyau du système d'Information, la STB a entrepris, en 2014, certaines actions portant sur la mise à niveau des applications informatiques et le développement de certains projets structurants tels que les logiciels de gestion des opérations de trésorerie et du bancaire étranger.

En ce qui concerne le contrôle permanent des activités, la Banque dispose dans son organigramme des principales structures de contrôle suivantes :

- Direction du Contrôle de Gestion.
- Direction du Contrôle des Engagements.
- Direction du Contrôle Comptable.
- Direction du Contrôle Réglementaire, Comptable et des Opérations Décentralisées (pour les opérations en devises et avec l'étranger)
- Direction des Services Communs (service sécurité pour les personnes, les biens, les valeurs...)

De même et en application des dispositions légales et réglementaires, la STB est dotée d'une structure permanente au sein de l'organigramme de la Banque chargée du contrôle de la conformité dont la mission principale est :

- de veiller au respect des lois et règlements relatifs à l'activité bancaire ;
- d'identifier et d'évaluer les risques de non-conformité aussi bien à la réglementation interne qu'externe liée à l'activité bancaire ;
- d'assurer un rôle de supervision des travaux de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- de veiller au respect, par les employés, du code de bonne conduite et de les former au sujet de l'éthique et la déontologie bancaires.

Outre ces départements, la Banque est dotée des organes de contrôles périodiques traditionnels à savoir :

- Une Direction de l'Inspection Générale.
- Une Direction de l'Audit Interne.

Ces deux structures, qui veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion, relèvent de la Direction Centrale du Contrôle Général qui est rattachée au Président Directeur Général.

Elles assurent leurs missions en toute indépendance soit sur la base de plannings d'intervention annuels dûment approuvés, soit sur ordre de la Direction Générale.

MISSION D'AUDIT COMPLET

1 – Présentation de la mission

La mission d'audit complet porte sur un audit financier, un audit institutionnel, un audit social et un audit de performance ainsi que la conception du programme global de restructuration et de développement de la Société Tunisienne de Banque et de ses trois filiales : la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC), la STB SICAR et la STBINVEST.

L'objet principal de la mission d'audit complet est de :





- Procéder à une évaluation approfondie et exhaustive de la situation financière de la banque, sa gouvernance et son management, son dispositif de contrôle interne y compris son système d'information et comptable ainsi qu'à un diagnostic social et ce, afin de déceler les déséquilibres financiers et les faiblesses d'ordre stratégique, institutionnel et opérationnel.
- Élaborer sur la base des conclusions et recommandations de l'audit complet, un programme stratégique de restructuration de la banque. Ce programme doit être appuyé par un plan d'actions et un calendrier de réalisation et ce, sur la base d'une analyse coûts-avantages des différents scénarii possibles.

Ce programme doit viser les objectifs stratégiques suivants:

- le renforcement de la solidité financière;
- l'amélioration du mode de gouvernance, de management et du cadre institutionnel de la Banque;
- la consolidation de ses capacités humaines et opérationnelles;
- le renforcement de sa compétitivité et son efficacité dans le financement de l'économie.

2- Déroulement de la mission

Cette mission s'est déroulée en trois étapes :

Etape préliminaire :

Cette étape consiste en la prise de connaissance générale et la collecte des informations nécessaires à l'élaboration du programme définitif de réalisation de la mission. Elle a fait l'objet d'élaboration d'un rapport comportant essentiellement les éléments suivants :

- Le planning de la réalisation de la mission et les dates de fin d'exécution ;
- Les membres des comités projets et du comité de pilotage ;
- Les documents à fournir ;
- Les équipes intervenantes ;
- Les livrables ;

Cette étape a été validée au mois de septembre 2013.

Etape 1 :

Cette étape consiste en un audit diagnostic qui porte sur la situation financière, le mode de gouvernance et de management, l'organisation, le système de contrôle interne y compris le système d'information, les processus des activités significatives, la situation sociale et les performances commerciales et financières.

Elle comprend les 4 missions suivantes : l'audit financier, l'audit institutionnel, l'audit de la performance financière et commerciale et l'audit social.

Il est à noter que les trois filiales de la Banque ne sont concernées que par l'audit financier et l'audit institutionnel

Cette étape a été validée au mois de mars 2014.

Etape 2 :

Cette étape consiste en :

- L'élaboration des alternatives possibles de restructuration et la définition des modalités pratiques de mise en œuvre pour le choix par la banque concernée du scénario optimal à retenir. La validation dudit livrable a été faite au mois de septembre 2014.

La conception du programme global de restructuration et de développement de la banque concernée sur la base du scénario optimal retenu. Cette phase a fait l'objet d'un rapport qui est en cours de validation.



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale a connu au cours de l'année 2014 une évolution modérée mais inégale. Elle a enregistré une hausse de 3,3% de son PIB, soit le même taux réalisé une année auparavant. L'activité dans les **pays avancés** s'est accrue de 1,8% contre 1,3% en 2013 et elle était bien plus dynamique dans les pays anglo-saxons que dans la Zone Euro ou le Japon.

Aux **Etats-Unis**, le PIB s'est accru de 2,4% en 2014 contre 2,2% une année auparavant. Cette expansion de l'activité a été soutenue par la demande intérieure qui a bénéficié de la hausse de la création d'emplois et de l'achèvement du processus de désendettement des ménages initié lors de la crise financière de 2008.

Le **Royaume-Uni** a réalisé la croissance la plus élevée des principales économies avancées avec un taux de 3,1% contre 1,7% en 2013. Des conditions de financement favorables ont dynamisé la consommation privée et les investissements des entreprises.

L'activité économique dans la **Zone Euro** s'est accrue de 0,8% en 2014 contre une baisse de 0,5% en 2013 mais cette évolution demeure fragile étant réalisée essentiellement en début d'année avant de faiblir à 0,1% et 0,2% respectivement aux deuxième et troisième trimestres et ce malgré des conditions de financement plus favorables et une politique budgétaire moins restrictive.

Les taux d'endettement élevés des secteurs privé et public, la persistance d'un niveau important du chômage et la sous-utilisation chronique des facteurs de production représentent un frein à la capacité de surpasser les retombées de la récession et de la crise de la dette souveraine.

Parallèlement, l'inflation a continué à faiblir, revenant à 0,4% en 2014, en conséquence du recul des prix des matières premières et de la faible progression des prix des denrées alimentaires.

Les **pays émergents** ont pour leur part enregistré une progression de 4,4% de leur PIB, contribuant ainsi à hauteur de 76% à la croissance économique mondiale.

Cependant, la croissance réalisée ne cesse de s'essouffler d'année en année et les évolutions dans les différents pays se sont désynchronisées.

Devenue première économie du monde en parité de pouvoir d'achat, **la Chine** a enregistré une croissance de 7,4% de son PIB en 2014. Ce pays tend à passer d'un modèle économique tiré par les exportations à un modèle tourné davantage vers la consommation intérieure.

L'**Asie** demeure la région la plus dynamique avec un accroissement moyen de son PIB de 6,5% grâce notamment à l'évolution des exportations et aux conditions financières favorables.

Grande productrice de matières premières, l'**Amérique Latine** a accusé un fort ralentissement de son économie conséquent au recul généralisé des prix et de la faiblesse de la demande. Son PIB a évolué de 1,2% en 2014 contre 2,8% en 2013.

L'**Afrique** a réalisé une croissance économique soutenue avec 4,8% en 2014 et a enregistré des apports financiers extérieurs qui ont dépassé les 200 milliards de dollars selon les estimations de la BAD. Cependant, malgré une croissance élevée et régulière depuis une décennie, les pays africains doivent encore œuvrer pour une transformation structurelle de leurs économies en accélérant l'industrialisation, étape à même de fournir les emplois, de favoriser le développement et de juguler les différentes menaces.



L'ECONOMIE TUNISIENNE

Dans un contexte international et régional difficile, l'économie nationale a pu réaliser, en 2014, un taux de croissance de 2,3 % en termes réels contre 2,4 % en 2013. Résultant essentiellement de la reprise de l'activité du secteur de l'agriculture et de la pêche et dans une moindre mesure de l'évolution dans les secteurs de services. Ce rythme de croissance reste en deçà du niveau permettant de surmonter les défis auxquels fait face l'économie Tunisienne, notamment, le rétablissement des équilibres macro-économiques et la création d'emplois.

Bénéficiant, vers la fin de l'année 2014, de conditions climatiques favorables, le secteur de l'agriculture et pêche a enregistré un accroissement de sa valeur ajoutée de 2,8 % contre -4 % à fin 2013. La production de l'huile d'olives a atteint 280 mille tonnes contre 70 mille tonnes au titre de la campagne écoulée.

Le secteur industriel a pour sa part enregistré un ralentissement au niveau des industries manufacturières sous l'effet notamment de la régression de la production dans les industries chimiques et les industries agroalimentaires.

Concernant les industries non manufacturières, elles ont accusé, pour la deuxième année consécutive, une baisse de la production due principalement à la poursuite de la contraction de la production énergétique.

Le secteur touristique a encore connu un ralentissement de son activité. En effet, s'établissant à 6,1 millions au terme de l'année 2014, les entrées touristiques ont été en baisse de 3,2 % et 12,1 % en comparaison avec respectivement 2013 et 2010.

De même, les nuitées touristiques globales ont reculé de 3 % par rapport à leur niveau de 2013 et de 18,2 % par rapport à 2010, se situant à environ 29 millions d'unités.

Cette baisse a concerné l'ensemble des zones touristiques avec notamment celle de Mahdia (-10,2 %), Nabeul Hammamet (-6,1 %) et Sousse (-5 %). Les recettes touristiques en devises ont, pour leur part, atteint 3.576 MD au terme de l'année 2014, en hausse de 11 % par rapport à 2013 et de 1,5 % par rapport à 2010 et ce suite à la forte dépréciation du dinar vis-à-vis des principales devises.

Concernant les échanges commerciaux, les importations se sont accrues à un rythme plus accentué que celui des exportations, soit 6,4 % et 2,5 % respectivement, entraînant un repli du taux de couverture de 2,5 points de pourcentage pour revenir à 67,6 %.

Le déficit commercial s'est encore creusé, passant de 11.808 MD en 2013 à 13.636 MD en 2014.

La balance des paiements courants a également enregistré un accroissement de son déficit de 1.083 MDT pour s'élever à 7.385 MDT, soit 8,9 % du PIB contre 6.302 MDT et 8,3 % en 2013.

Le taux d'inflation est revenu de 6,1 % en 2013, en moyennes mensuelles, à 5,5 % pour l'année 2014. Cette détente résulte de la décélération des prix des produits libres (6,4 % contre 7,2 %) et de ceux des produits encadrés (3,4 % contre 3,6 %). Hors produits subventionnés, l'inflation a connu également une décélération de son rythme d'évolution se situant à 6 % en 2014 après avoir atteint 6,4 % l'année précédente.

Concernant les paramètres de la dette extérieure, le taux d'endettement s'est élevé en 2014 à 43,7 % du Revenu National Disponible Brut contre 40,8 % en 2013. Le service de la dette s'est situé à 2.846,4 MD pour représenter 6,8 % des recettes courantes contre respectivement 3.325,1 MD et 8,2 % en 2013.



ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

Marché Boursier et Valeur STB

Après trois années caractérisées par l'instabilité sociale et l'incertitude politique, la Bourse de Tunis a réalisé en 2014 une évolution notable de ses indicateurs. Le Tunindex, indice de capitalisation boursière, s'est élevé à 5.089,99 points au 31 décembre 2014, en hausse de 16,17 % par rapport à son niveau à fin 2013, atteignant son maximum à 5.141,85 points le 22 décembre 2014.

De même, le Tunindex 20 a affiché une progression moyenne annuelle de 22,62 % à fin 2014 contre une baisse de 2,16 % l'année précédente.

L'ensemble des capitaux traités sur la cote de la bourse s'est accru de 15,85 % en 2014, passant à 1.776,904 MD. Cette évolution s'explique en partie par celle du compartiment obligataire dont la part est passée de 5,3 % en 2013 à 7,1 % en 2014.

L'indice des banques a été en hausse de 17,31 %, à 3.115,76 points à fin 2014.

La capitalisation boursière s'est élevée à 17.324 MD en 2014 contre 14.093 MD en 2013, enregistrant un gain de 22,9 %. Celle de la valeur STB a atteint 124,3 MD en 2014.

Le cours de la valeur STB a oscillé entre 4,470 dinars et 6,300 dinars au cours de l'année 2014.

Activité Internationale

L'activité internationale de la Banque a été affectée par une conjoncture défavorable à l'évolution du commerce mondial, particulièrement dans les pays de la zone Euro, ainsi que par une conjoncture nationale difficile tant sur le plan politique qu'économique, ce qui s'est traduit par une contraction des règlements bancaires avec l'étranger.

• Opérations avec l'étranger

Les opérations d'importation et d'exportation concrétisées par la Banque se sont élevées respectivement à 3.059,2 MD et 1.992,8 MD, soit une baisse respective de 5,9 % et 21,2 %. Les opérations de transfert ont reculé de 3,7 % au cours de 2014 atteignant un volume de 8.346,9 MD (8.665,9 MD au cours de 2013). Cette régression s'explique essentiellement par le fléchissement des mouvements de comptes en dinars convertibles de certains de nos correspondants et ce, suite à la détérioration de l'environnement économique international.

Règlements avec l'étranger 2013/2014

Règlements avec l'étranger (MDT)	2013	2014	Variations	
			Absolue	Relative
Importation	3.249,8	3.059,2	-190,6	-5,9
Exportation	2.527,4	1.992,8	-534,6	-21,2
Transfert non commercial	8.665,9	8.346,9	-319,0	-3,7
Total	14.443,1	13.398,9	-1.044,2	-7,2





Salle Des Marchés En Devises

Le chiffre d'affaires du marché des changes au comptant est revenu de 20,8 MD en 2013 à 14,5 MD en 2014, soit une baisse de 30,3%. De même, les produits y afférents se sont repliés de 11,6% et ont atteint 9,9 MD (contre 11,2 MD en 2013).

En revanche, le résultat du change à terme a augmenté de 56,4% par rapport à 2013 pour s'élever à 1664,7 MD à fin 2014.

Quant au marché monétaire en devises, son résultat net dégagé a enregistré une évolution remarquable de 29,0 % atteignant 12,0 MD en 2014 contre 9,3 MD une année auparavant.

• Relations internationales

L'activité internationale de la Banque a été axée essentiellement, au cours de l'année 2014, sur le renforcement de sa coopération avec les correspondants étrangers et la recherche de nouvelles relations bancaires à travers le monde.

Près de 72 visites ont été effectuées par les représentants des Banques étrangères et ont porté sur le niveau de leurs relations avec la STB et les mesures à prendre pour leur développement.

L'exercice 2014 a connu l'extension et la consolidation du réseau de correspondants de la Banque à l'étranger par l'entrée en relation avec 9 nouvelles Banques étrangères d'Autriche, de Bulgarie, d'Égypte, de la Norvège et des USA.

Concernant le développement des affaires internationales, l'activité de la Banque a porté sur le démarchage de nouvelles entreprises totalement exportatrices et de sociétés étrangères titulaires de marchés en Tunisie qui ont ouvert des comptes en dinars convertibles et en devises.

La Banque a également procédé au suivi des grands projets faisant l'objet d'appels d'offres internationaux, du lancement jusqu'à l'adjudication. A ce titre, la STB a enregistré durant l'année 2014 l'émission d'un grand nombre de cautions provisoires et définitives dont le montant total s'est élevé à 49,4 MD.

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

En 2014, l'activité commerciale et du Marketing de la Banque a porté sur le développement de la stratégie de fidélisation de sa clientèle avec la signature de 2 nouvelles conventions de crédits au profit du personnel d'importantes relations ainsi que sur la prospection de nouvelles relations en procédant à l'actualisation de divers fichiers de prospects touchant les segments de clientèle où la présence de la Banque devrait être développée.

Afin de diversifier et de consolider la gamme de ses produits, la Banque a procédé à l'étude et à la mise en place de plannings pour la création de 5 nouveaux produits de crédit et de E-Banking.

Par ailleurs, la Banque a continué à suivre la commercialisation de ses produits monétiques, de télématique, Money Gram et change. Cette activité lui a rapporté des commissions en hausse de 8,4 % pour la monétique et de 19 % pour la télématique et la banque directe.

Au niveau de la communication et dans un contexte de vive concurrence, la STB s'est posi-



tionnée sur différents médias aussi bien traditionnels (presse, radio...) que nouveaux (sites web, réseaux sociaux...) visant notamment une meilleure visibilité auprès d'une population plus jeune.

La Banque a ainsi développé son produit STB NET en une version multiplateformes (P.C., tablettes, GSM et T.V.) comportant plusieurs fonctionnalités (virements, transferts d'argent, édition de relevé bancaire, AVCR, AVDB, échelle des intérêts et image chèque). La STB a également lancé un jeu concours au dernier trimestre lié au compte épargne et sponsorisé diverses activités culturelles et estudiantines.

Conformément à ses orientations stratégiques, la STB a consolidé le réseau de ses agences en 2014 par l'ouverture de deux nouvelles agences sises au lac II et à Mokhtar Attia tout en préparant l'implantation de cinq autres à la Soukra, Ennasr, Sfax Chihia, Sfax Thyna et Sfax Sakiet Eddayer.

MODERNISATION DE LA BANQUE

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, la Banque a parachevé toutes les phases contractuelles pour la mise en production du noyau du système d'information composé des modules : Interface généralisée, Référentiel client, Vision globale, Comptabilité clients et Single Sign On.

Par ailleurs, plusieurs projets et actions ont été engagés, au cours de l'exercice 2014, pour la mise à niveau des applications informatiques dont notamment :

- ✓ La mise en production et le développement des interfaces avec l'application MEGARA (solution informatique de traitement et de gestion des opérations de la Trésorerie dinars et devises et de la cellule SVT) ;
- ✓ L'automatisation du transfert bidirectionnel (envoi, réception) des virements gros montants via le nouveau système RTPM ;
- ✓ La mise à niveau des applications crédits au personnel, crédits aux particuliers, centralisation des engagements... ;
- ✓ La mise à niveau de l'application Back Office Monétique pour la prise en charge des nouveaux fichiers, GAB et TPE SMART Vista suite à la migration au nouveau serveur SMARTVISTA ;
- ✓ Le développement de l'application « Monitoring » pour le compte de l'Organe Permanent de Contrôle de Conformité ; module permettant le suivi des transactions suspectes pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier.

Parallèlement, plusieurs projets d'infrastructure ont été réalisés :

- ✓ Remplacement de tous les postes serveurs des agences ;
- ✓ Concrétisation d'un marché de support et d'accompagnement afin d'assurer la continuité de service de l'infrastructure Microsoft ;





- ✓ Mise en exploitation de la solution « Corporate Trunk SIP support mutualisé TT » ;
- ✓ Mise en service de la solution « Serveur FAX sur IP ;
- ✓ Concrétisation d'un marché pour la mise en place d'un site de secours informatique.

RESSOURCES HUMAINES

La Banque a continué à privilégier une gestion dynamique de ses ressources humaines axée sur la valorisation des performances et sur une forte mobilisation de toute les compétences individuelles et collectives.

Dans ce contexte, de nombreuses actions de formation ont été réalisées par le centre de formation intégré de la Banque, en 2014, au profit de 1027 employés et ce afin d'assurer une meilleure adéquation profil emploi. Au niveau de la formation externe 115 actions ont été réalisées au profit de 234 participants.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa collaboration avec les différentes institutions universitaires, les centres et les écoles de formation professionnelle agréés par l'Etat, la STB a accueilli, pour l'année 2014, 909 stagiaires universitaires et 244 stagiaires des centres professionnels.

La Banque a poursuivi en 2014 une politique sociale visant à instaurer un climat sain, répondant aux attentes du personnel en terme de couverture des risques, d'octroi de crédit et d'amélioration des avantages sociaux.

L'effectif de la Banque au 31 décembre 2014 s'élève à 2017 employés réparti à hauteur de 47 % pour le siège et 53 % pour le réseau. Le taux d'encadrement universitaire est de 31,73 % représentant le personnel ayant la maîtrise et plus.



STB Chiffres Clés

	MTND	12/2011	12/2012	12/2013	12/2014
Activité	Total du bilan	7 072	7 544	7 015	7 341
	Dépôts clientèle	5 240	5 517	5 175	5 332
	Total des ressources collectées	5 690	5 938	5 526	5 628
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 557	5 653	5 469	5 611
	Total concours net à l'économie	6 013	6 161	5 982	6 340
Résultats	Marge d'intermédiation	139	141	155	162
	Volume des commissions nettes	53	52	54	55
	Chiffres d'affaires	407	400	449	500
	Produit net bancaire	221	226	247	262
	Charges opératoires	121	126	127	142
	Résultat brut d'exploitation	104	103	125	126
	Résultat net de l'exercice	11	-5	-115	21
Capitaux Propres	Capital	124	124	124	124
	Réserves dont prime de fusion	358	359	359	360
	Résultats reportés	-117	-226	-633	-749
	Dotation de l'Etat	117	117	117	117
	Résultats de la période	11	-5	-115	21,1
	Capitaux propres (avant affectation du résultat)	528	404	-114	-92
Solvabilité & Risques	Ratio de solvabilité	9,85%	8,57%	-6,21%	-5,64%
	Ratio de liquidité	89,5%	93,8%	80,0%	87,4%
	Taux des créances classées	23,0%	26,9%	28,7%	28,8%
	Taux de couverture des créances classées (*)	33,1%	34,3%	61,9%	65,7%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	2,20%	-	-	-
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,16%	-	-	-
	Résultats Net / PNB	5,1%	-2,1%	-46,7%	8,0%
	Commissions nettes /P.N.B	24,0%	23,0%	22,0%	21,1%
	Marges d'intermédiations / PNB	62,9%	62,4%	62,8%	61,8%
Commissions nettes /masse salariale	56,4%	52,5%	54,8%	51,2%	
Productivité	Dépôts / effectifs	2 249	2 462	2 433	2 644
	Crédits / effectifs	2 385	2 523	2 571	2 782
	PNB/ effectifs	95	101	116	130
	Coefficient d'exploitation	54,7%	55,9%	51,3%	53,9%
Autres indicateurs	Nombre d'agence	118	118	121	123
	Nombre de GAB	191	175	165	175
	Nombre de cartes	151 978	151 843	151 692	150 548
	Nombre de TPE	1 000	1 000	920	826
Tableau de bord de l'actionnaire	Cours de clôture (en dinars)	10,10	8,96	5,22	5,00
	Capitalisation boursière (en MD)	251	223	130	124
	Bénéfice par action (en dinars)	0,46	-0,19	-4,64	1,06
Effectif	Effectifs dont	2 330	2 241	2 127	2 017
	dont :				
	Personnels de services	1,7%	1,7%	2,3%	2,3%
	Personnels d'exécution	9,7%	8,9%	9,8%	9,2%
	Personnels d'encadrement	21,6%	19,4%	17,9%	15,5%
	Personnels cadres	29,5%	29,4%	27,2%	27,7%
	Personnels cadres supérieurs	37,5%	40,5%	42,9%	45,3%
	Répartition de l'effectif selon:				
	Siège	44,5%	44,0%	44,6%	44,3%
	Réseaux	52,2%	53,0%	52,4%	52,9%
Autres	3,3%	3,0%	3,0%	2,8%	

(*) compte tenu des provisions additionnelles

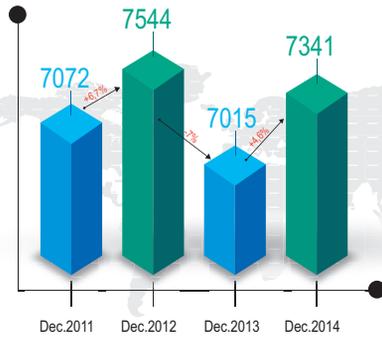


SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

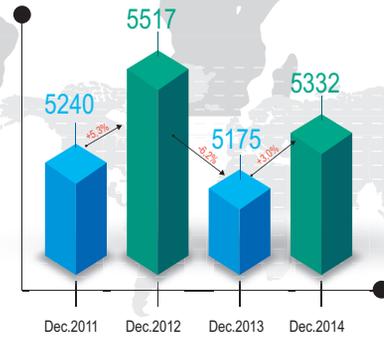


STB Chiffres Clés

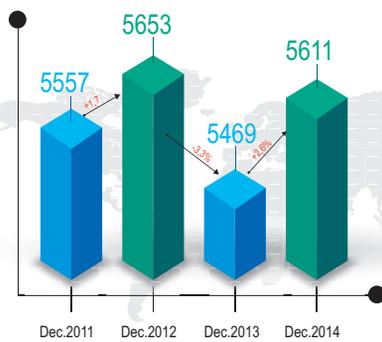
1 Total Bilan (en MD)



2 Dépôts de la clientèle (en MD)



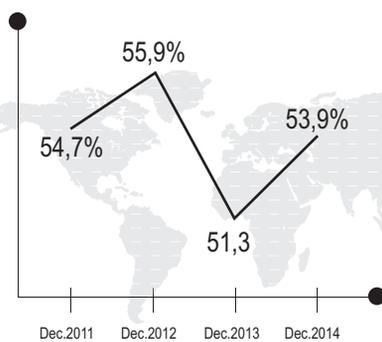
3 Crédits à la clientèle en (en MD)



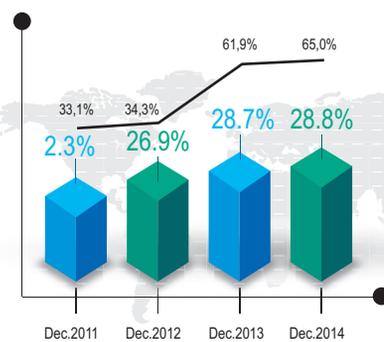
4 Evolution du PNB



5 Evolution du Coefficient d'exploitation



6 Evolution du taux créances accrochées



Ressources

La Société Tunisienne de Banque a poursuivi sa dynamique de collecte des ressources malgré un contexte économique difficile marqué par un resserrement aigu des liquidités.

La Banque a ainsi, clôturé l'exercice 2014 avec un encours des ressources élargies en progression de 74,2 MD ou 1,2%, contre une baisse de 455,8 MD ou 7,0% observée une année auparavant et ce, nonobstant les baisses relevées au niveau des ressources d'emprunt (-28 MD ou -5,4%), des placements de titres de l'Etat (-54,3 MD ou -15,5%) ainsi qu'au niveau des dépôts à terme (-36,7 MD ou -3,4%)

A cet égard, il importe de préciser que cette dernière régression traduit la volonté de la banque de limiter son recours à cette forme de ressources pour des considérations de rentabilité mais également pour éviter la dépendance vis-à-vis de certaines relations et renoncer par la même aux pratiques de surenchères exercées par certaines banques de la place.

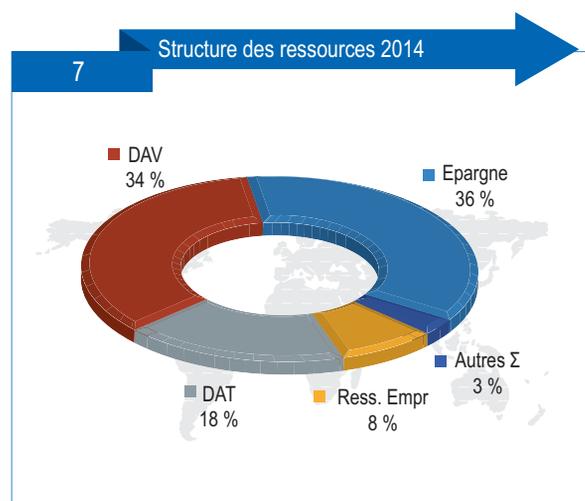
La structure des ressources s'est trouvée ainsi améliorée: la part des dépôts faiblement rémunérés s'est consolidée (74% à fin 2014 contre 72% en 2013)

1. Dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est accru de 156,6 MD ou 3,0%, totalisant ainsi 5.332 MD à fin 2014 (5.175,4 MD en 2013).

La progression enregistrée a caractérisé essentiellement les dépôts faiblement rémunérés et relativement stables: les dépôts à vue (+ 152,8 MD ou 7,6%) et les dépôts d'épargne (+40,5 MD ou 2%)

S'agissant des dépôts à terme, ils ont été ramenés de 1.080,8 MD à 1044,1 MD et ce, conformément au choix délibéré de la Banque pour contenir ses coûts dans des limites compétitives.



TND en Millions	déc.-13	déc.-14	Variation	
			MT	en %
Dépôts de la clientèle	5 175,4	5 332,0	156,6	3,0%
Intermédiation financière	350,3	296,0	-54,3	-15,5%
Ressources d'emprunts	519,0	491,0	-28,0	-5,4%
Total Ressources Elargies	6 044,7	6 118,9	74,2	1,2%



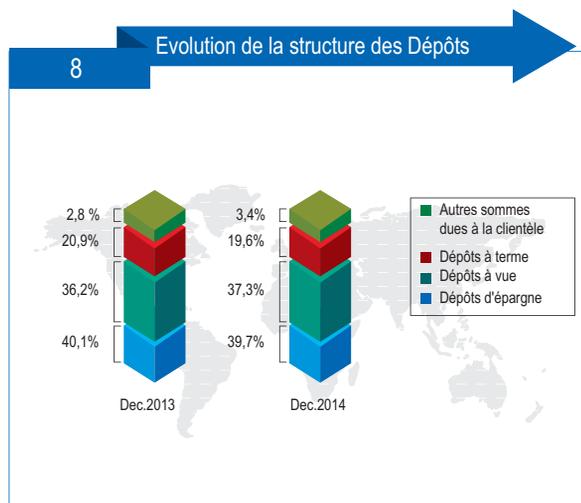
Ressources

TND en Millions	déc.-13		déc.-14		Variation	
	déc.-13	Part	déc.-14	Part	MT	en %
Dépôts à vue	1 875,4	36,2%	1 989,2	37,3%	113,8	6,1%
dont dépôts à vue en devises	573,8	11,1%	596,0	11,2%	22,1	3,9%
Dépôts à terme	1 080,8	20,9%	1 044,1	19,6%	-36,7	-3,4%
Dépôts d'épargne	2 075,4	40,1%	2 116,0	39,7%	40,5	2,0%
Autres sommes dues à la clientèle	143,8	2,8%	182,8	3,4%	39,0	27,1%
Total Dépôts de la Clientèle	5 175,4	100,0%	5 332,0	100,0%	156,6	3,0%

Structure des dépôts de la clientèle par nature

Les dépôts de la clientèle demeurent caractérisés par une solide part des dépôts à vue et des dépôts d'épargne cumulant 77% du total des dépôts de la clientèle à fin 2014 en progression de 70 points de base par rapport à leur part en décembre 2013.

La part des dépôts à terme – présentant le seuil de rémunération le plus élevé – s'est repliée de 1,3 point pour revenir à 19,6%.



• Les dépôts à vue

A fin décembre 2014, les dépôts à vue ont atteint un encours de 1.989,2 MD enregistrant une évolution positive de 113,8 MD ou 6,1% par rapport à leur niveau en décembre 2013.

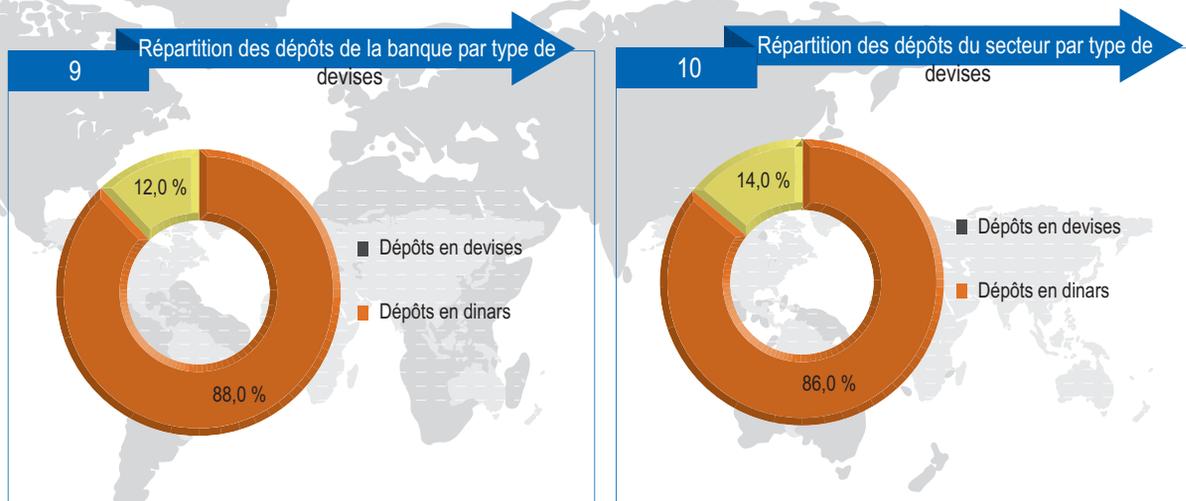
Cette progression englobe 22,1 MD représentant l'accroissement des dépôts en devises, lesquels se sont établis à 596 MD.

Par référence à cette évolution la part des dépôts à vue dans le total des dépôts s'est améliorée de 1,1 point pour se situer à 37,3%.

A fin décembre 2014, les dépôts en devises de la Banque représente une part de 12% contre une moyenne de 14% pour le secteur bancaire



Ressources



• Les dépôts d'épargne

Comparés à leur niveau à fin 2013, ces dépôts ont affiché une progression de 40,5 MD ou 2% pour s'établir à 2.116 MD contre une évolution de 2,5% enregistrée une année auparavant. A ce titre, il convient de souligner que la Banque continue à accaparer la meilleure part de marché des dépôts d'épargne qui se caractérisent d'ailleurs par une très grande dilution.

• Les dépôts à terme

Les dépôts à terme ont poursuivi leur mouvement vers la baisse et sont revenus de 1.080,8 MD à fin 2013 à 1.044,1 MD. La régression de 36,7 MD ou 3,4% a essentiellement porté sur les placements de certains institutionnels se caractérisant par des durées courtes et de coûts assez élevés.

Parallèlement, et en vue d'assurer un meilleur adossement des emplois, la Banque a œuvré à la collecte de cette forme de ressources auprès d'autres clientèles tout en privilégiant les souscriptions à maturités longues, particulièrement sous formes de comptes à terme.

Par ailleurs, il convient de préciser que la structure des dépôts à terme par nature de taux demeure caractérisée par la prédominance des souscriptions à taux fixes.

	[0 - 6 [mois	[6 -12 [mois	[12 -18 [mois	18 mois et plus	Total
Taux fixe	45,1%	17,6%	11,2%	18,9%	92,7%
Taux variable	0,5%	1,4%	1,8%	3,5%	7,3%
Total	45,6%	19,0%	13,0%	22,4%	100,0%

2. Ressources d'emprunt

A fin 2014, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 491MD en baisse de 28 MD ou 5,4% par rapport à son niveau de décembre 2013 contre une régression de 43,8 MD ou 7,8% enregistrée au cours de l'exercice écoulé.

Ce fléchissement a résulté principalement du règlement des échéances relatives à certains em-



Ressources

prunts obligataires et privés dont notamment :

- ✓ Emprunt obligataire privé 2012/1 : - 10,2 MD
- ✓ Emprunt obligataire subordonné : - 9,9 MD
- ✓ Emprunt obligataire 2010 : - 8,2 MD
- ✓ Emprunt obligataire 2008 : - 5,4 MD

Par ailleurs, il convient de noter que l'encours des ressources spéciales s'est accru de 6,9 MD consécutivement à l'émargement de la Banque sur certaines lignes de crédits extérieures destinées principalement aux PME / PMI et au secteur de l'hôtellerie.

3. Intermédiation financière

Au terme de l'exercice 2014, l'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers s'est établi à 296 MD, enregistrant ainsi une baisse de 54,3 MD ou 15,5% observée particulièrement au niveau des Bons du Trésor Assimilables.

Toutefois, il convient de préciser que ce repli ne doit pas occulter les efforts de la banque visant à financer activement la dette publique en participant à l'ensemble des adjudications. En ce sens, compte tenu du resserrement des liquidités et pour pouvoir se refinancer auprès de la BCT, la Banque a gardé pour son propre compte un encours assez important de Bons du Trésor.

TND en Millions	déc.-13	déc.-14	Variation	
			MT	en %
Billets de trésorerie	22,8	21,8	-1,1	-4,6%
Bons du trésor à court terme	20,0	12,0	-8,0	-40,1%
Bons du trésor assimilables	307,5	262,3	-45,2	-14,7%
Placements clientèle	350,3	296,0	-54,3	-15,5%



Emplois

1. Concours nets à l'économie

Courant 2014, la Banque a poursuivi ses efforts de soutien à l'économie, affichant une croissance des concours bruts à l'économie de 530,4 MD ou 6,3%.

Cette hausse a concerné principalement les créances brutes à la clientèle (+296,4 MD ou 3,9%) et, dans un degré moindre, le portefeuille titres (+235 MD ou 34,1%).

Compte tenu de l'enveloppe additionnelle des provisions et des agios réservés, l'encours net des concours à l'économie s'est accru de 358,3 MD ou 6,0% durant la période d'analyse pour s'établir à 6.340,3 MD.

(MTND)	décembre-13	décembre-14	Variation	
			MT	en %
Créances brutes sur la clientèle	7 672,2	7 968,6	296,4	3,9%
Portefeuille titres	689,6	924,6	235,0	34,1%
Billets de Trésorerie	22,8	21,8	-1,1	-4,6%
Concours brut à l'économie	8 384,6	8 915,0	530,4	6,3%
Provisions	1 441,2	1 530,9	89,7	6,2%
Agios réservés	961,4	1 043,8	82,4	8,6%
Concours net à l'économie	5 982,0	6 340,3	358,3	6,0%

• Créances nettes sur la clientèle

A fin 2014, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 7.968,6 MD contre 7.672,2 MD une année auparavant.

Net des provisions et des agios réservés, l'encours de ces créances s'est élevé à 5.610,8 MD contre 5.469,1 MD une année auparavant, soit un accroissement de 141,7 MD ou 2,6%.

L'accroissement constaté a essentiellement concerné les crédits de gestion qui ont progressé en termes bruts de 226,4 MD ou 9,6%, une évolution conforme aux orientations de la Banque visant à accroître la part de cette forme d'engagements qui constitue, en fait, son fonds de roulement réel.

Quant aux crédits d'investissement, ils ont légèrement augmenté (+45,2 MD ou 1,3%), une situation à mettre en rapport avec le ralentissement de l'investissement au niveau macroéconomique.

Par ailleurs, l'encours des crédits aux particuliers est passé de 1.578,3 MD à 1.607,5 MD soit une progression de 29,1 MD ou 1,8%.

Par référence à ces évolutions, la part des crédits de gestion s'est améliorée de 1,7 point, à 32,4% au détriment notamment des crédits d'investissement (-1,1 point à 44,5%).

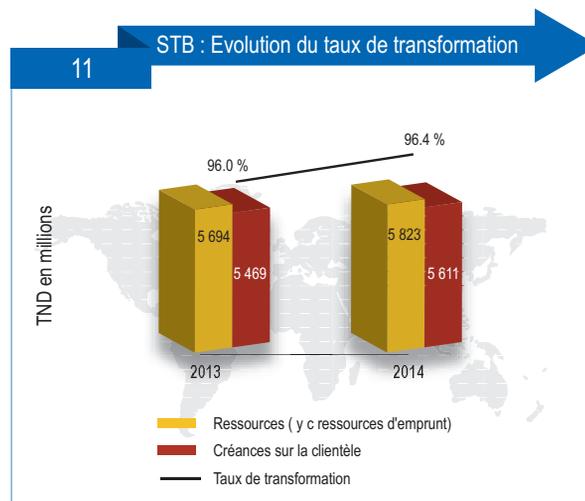
Aussi, il importe de souligner que le montant conséquent des provisions est principalement dû à la constitution courant 2013, par application de la circulaire BCT N°21/2013, les provisions additionnelles sur les créances ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques 4 & 5.



Emplois

TND en Millions	décembre-13	décembre-14	Variation	
			MT	en %
Créances brutes sur la clientèle	7 672,2	7 968,6	296,4	3,9%
Crédits de gestion	2 353,8	2 580,2	226,4	9,6%
Crédits d'investissement	3 504,2	3 549,4	45,2	1,3%
Crédits aux particuliers	1 578,3	1 607,5	29,1	1,8%
Autres crédits	235,9	231,5	-4,3	-1,8%
Créances brutes sur la clientèle	7 672,2	7 968,6	296,4	3,9%
Provisions	1 241,6	1 314,0	72,3	5,8%
Agios réservés	961,4	1 043,8	82,4	8,6%
Créances nettes sur la clientèle	5 469,1	5 610,8	141,7	2,6%

L'évolution des créances nettes à un rythme proche de celui des ressources a permis de stabiliser et de maintenir le taux de transformation à un niveau quasiment identique à celui enregistré à fin 2013, à environ 96%.



• Qualité des actifs

L'encours des créances accrochées a légèrement progressé (+31 MD ou 1,3%), pour se situer à 2.400 MD à fin 2014 et demeure concentré autour des créances touristiques.

Toutefois, le taux de couverture de ces créances nettes des agios réservés s'est davantage amélioré passant de 61,9% à fin 2013 à 65,7% au terme de l'exercice 2014.

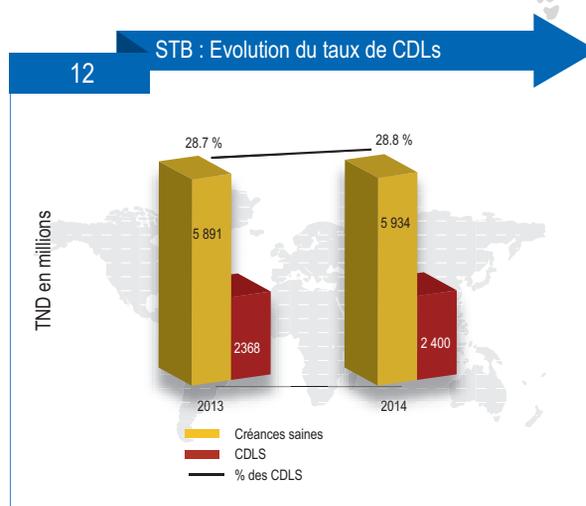
Ce niveau assez élevé de couverture trouve son origine dans la constitution de sommes importantes de provisions additionnelles au titre des créances classées 4 & 5 ayant une ancienneté supérieure à 3 ans (487 MD en 2013 et 55 MD en 2014).

A ce titre, l'encours des provisions et des agios réservés affectés à la couverture des créances en souffrance a atteint le volume conséquent de 1.751 MD à fin 2014 contre 1.646 MD à fin 2013, soit une progression de 105 MD ou 6,4%.



Emplois

MTND	2013	2014	Variation	%
Créances saines	5 891	5 934	43	0,7%
Créances douteuses ou litigieuses	2 368	2 400	31	1,3%
En % des créances brutes	28,67%	28,79%		
Créances brutes	8 260	8 334	74	0,9%
Provisions et agios réservés	(1 646)	(1 751)	(105)	6,4%
Créances nettes	6 614	6 583	(30)	(1)
Taux de couverture des créances en souffrance (recommandations BCT)	61,9%	65,7%		



• Portefeuille titres

L'encours brut du portefeuille titres a affiché une hausse de 235 MD pour s'établir à 924,6MD.

L'évolution enregistrée résulte principalement de l'accroissement du :

- ✓ Portefeuille titres commercial : +179,7 MD essentiellement sous forme de BTA (+135 MD) et des BTCT (+47 MD) .
- ✓ Portefeuille titres d'investissement : + 63,9MD suite à la souscription de la Banque à l'emprunt national.

Net des provisions, l'encours du portefeuille titres de la Banque s'est situé à 707,7 MD contre 490,1MD à fin 2013, soit un accroissement de 217,7 MD ou 44,4%.



Emplois

TND en Millions	décembre-13	décembre-14	Variation	
			MT	en %
Bons du trésor conservés	215,5	395,2	179,7	83,4%
Portefeuille titres commercial	215,5	395,2	179,7	83,4%
Titres d'investissement	33,7	97,6	63,9	189,7%
Titres de participations	206,5	198,3	-8,2	-4,0%
Parts dans les ent associées et co entreprises	89,1	88,8	-0,3	-0,4%
Parts dans les entreprises liées	123,6	123,6	0,0	0,0%
Participations en retrocession	21,2	21,2	0,0	0,0%
Portefeuille titres d'investissement	474,1	529,5	55,3	11,7%
Portefeuille titres bruts	689,6	924,6	235,0	34,1%
Provisions	199,6	216,9	17,4	8,7%
Portefeuille titres net	490,1	707,7	217,7	44,4%

3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont accusé un recul de 204,2 MD pour se situer à 1.272,9 MD contre 1.477 MD une année auparavant.

Cette baisse a concerné:

- ✓ Les engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle : -77,1 MD, observée pour l'essentiel au niveau des ouvertures de crédits documentaires (-118,7 MD) et le repli enregistré par certains institutionnels (OCT, CPG, Groupe Chimique).
- ✓ Les engagements en faveur ou d'ordre des banques : -127,1 MD dont (-80,1 MD) représentant la baisse des contre-garanties.

(MTND)	décembre-13	décembre-14	Variation	
			MT	en %
Engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle	1 002,9	925,8	-77,1	-7,7%
Ouvertures de crédits documentaires	364,0	245,3	-118,7	-32,6%
Crédits notifiés non utilisés	115,6	145,7	30,1	26,0%
Cautions et avals	517,6	527,3	9,7	1,9%
Participations non libérées	3,6	3,5	-0,2	-5,1%
Engagements sur billets de trésorerie	2,0	4,0	2,0	
Engagements en faveur ou d'ordre des banques	474,2	347,0	-127,1	-26,8%
Banques non résidentes installées à l'étranger	474,2	347,0	-127,1	-26,8%
Confirmation de crédits documentaires	73,3	26,3	-47,0	-64,1%
Autres garanties irrévocables	400,9	320,8	-80,1	-20,0%
Total engagements hors bilan	1 477,0	1 272,9	-204,2	-13,8%



Indicateurs de Résultats

I. Produit Net Bancaire

A fin décembre 2014, le Produit Net Bancaire s'est établi à 262,3 MD, en hausse de 15,1 MD ou 6,1% par rapport à l'exercice 2013.

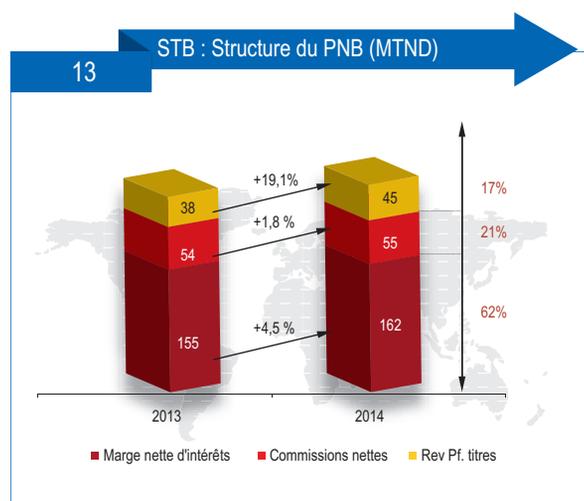
L'évolution relevée est attribuée principalement à :

- L'accroissement des produits d'intérêts (+42,8 MD), dont particulièrement ceux afférents au portefeuille effets (+40,9 MD) ;
- La progression des revenus générés sur les titres de l'Etat (+4,8 MD), consécutivement à la hausse de l'encours moyen des Bons du Trésor gardés en portefeuille de la banque ;
- La hausse des revenus du portefeuille titres d'investissement (+3,7 MD)

(TND 000)	déc.-13	déc.-14	Variation	
			MT	en %
Intérêts et revenus assimilés	351 735	394 529	42 794	12,2%
Intérêts encourus et charges assimilées	(196 567)	(232 377)	(35 811)	18,2%
Marge nette d'intérêts	155 168	162 151	6 983	4,5%
Commissions reçues	59 643	60 246	603	1,0%
Commissions payées	(5 325)	(4 977)	347	(6,5%)
Commissions nettes	54 318	55 269	951	1,8%
Gains sur portefeuille titres commercial	10 367	15 196	4 829	46,6%
Gains sur opérations de change	17 680	16 380	(1 300)	(7,4%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	9 680	13 346	3 666	37,9%
Autres produits	37 727	44 923	7 196	19,1%
Produit Net Bancaire	247 213	262 343	15 130	6,1%

La structure du PNB demeure marquée par la prédominance de l'activité d'intermédiation avec une part de 62% avec toutefois, une amélioration sensible de la contribution des revenus générés du portefeuille titre commercial et d'investissement (17% en 2014 contre 15% en 2013).

Quant à la part des commissions, elle est restée stable à hauteur de 21% du Produit Net Bancaire.



Indicateurs de Résultats

Évolution des Composantes du PNB

1. *La Marge Nette d'Intérêts (MNI)* a progressé de 7 MD ou 4,5% pour passer de 155,2 MD à fin 2013 à 162,2 MD à fin 2014, résultant quasiment d'une amélioration de la marge sur activité commerciale qui a augmenté de 25%. La marge sur activité de trésorerie s'est inscrite en baisse en raison de l'accroissement du recours de la Banque au refinancement sur le marché monétaire & interbancaire.

STB Analyse de la marge nette d'intérêts

MTND	2013	2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	351 735	394 529	42 794	12,2%
Intérêts et charges assimilées	(196 567)	(232 377)	(35 811)	18,2%
Marge nette d'intérêts sur opérations interbancaires	2 037	(28 660)	(30 697)	
Marge nette d'intérêts sur opérations avec la clientèle	141 000	176 838	35 838	25%
Marge nette d'intérêts sur autres opérations	12 131	13 974	1 843	15%
Marge	155 168	162 151	6 983	4,5%
PNB	247 213	262 343		
en % du PNB				
Marge nette d'intérêts	63%	62%		
Marge nette d'intérêts sur op. trésorerie et interbancaires	1%	(11%)		
Marge nette d'intérêts sur op. avec la clientèle	57%	67%		
Marge nette d'intérêts sur autres opérations	5%	5%		

2. *Les commissions nettes* ont augmenté d'environ 1MD ou 1,8% pour totaliser 55,3 MD à fin décembre 2014. L'évolution modérée des commissions trouve son origine essentiellement dans le repli des opérations de commerce extérieur confiées par certains institutionnels et dans la baisse des commissions sur opérations de change.

Les commissions perçues demeurent en grande partie concentrées autour de l'activité « financement » et de l'activité « gestion de comptes » avec des parts respectives de 40% et 36%. Les autres métiers contribuent faiblement dans le total des commissions.

La part des commissions dans la formation du PNB s'est repliée entre 2013 et 2014, revenant de 22% à 21,1%.

STB - Contribution des activités dans les commissions

(MTND 000)	déc.-13	% COMM.	déc.-14	% COMM.
Activité Financement	20 634	38%	22 243	40%
Activité Gestion des comptes	20 178	37%	19 867	36%
Activité Commerce Extérieur & Transfert	8 189	15%	7 014	13%
Activité Monétique & banque Directe	4 773	9%	5 043	9%
Activité Titres et Bourse	543	1,0%	1 102	2%
Total Commissions Nettes	54 317	100%	55 269	100%

3. *Les gains sur portefeuille titres commercial* ont affiché une hausse remarquable de 4,8 MD ou 47% , une progression en ligne avec les orientations de la Banque visant à assurer une



Indicateurs de Résultats

source de revenus stables à rémunération élevée et peu risquée.

La contribution du portefeuille titres commercial dans la formation du PNB s'est améliorée, passant de 4,2% à 5,8%

STB - Gains sur portefeuille titres commercial

(TND 000)	2013	2014	Variation	%
Gains net sur titres de transaction	3 669	4 368	699	19%
Gains net sur titres de placement	6 698	10 828	4 130	62%
Gains sur portefeuille titres commercial	10 367	15 196	4 829	47%
PNB	247 213	262 343		
% du PNB	4,2%	5,8%		

Évolution des Composantes du PNB

4. **Les gains nets sur opérations de change** se sont repliés de 1,3 MD ou 7,4% et sont revenus de 17,7 MD à 16,4 MD entre 2013 et 2014.

La régression relevée a caractérisé le résultat des opérations de change scriptural qui a chuté de 1,1 MD et, à un degré moindre, le résultat de change relatif au règlement des opérations avec VISA et MasterCard (-0,3 MD)

Cette tendance ayant caractérisé l'ensemble du secteur trouve son origine dans la conjugaison des facteurs suivants :

- ✓ Un marché très concurrentiel;
- ✓ Une baisse des marges entre les cours à l'achat et à la vente;
- ✓ Une volatilité importante des cours du dollar US et de l'Euro;
- ✓ Des positions de change quotidiennes « au mieux » assez faibles;

5. **Les Revenus sur portefeuille titres d'investissement** ont totalisé 13,3 MD à fin 2014, en progression de 3,7 MD ou 38% par rapport à leur niveau à fin 2013.

L'accroissement enregistré a caractérisé essentiellement les produits sous forme :

- ✓ d'intérêts sur titres d'investissement: + 2,0 MD résultant de la souscription de la banque à l'emprunt national pour un montant de 70 MD
- ✓ de dividendes de participations: + 1,2 MD, pour atteindre un total 7,9 MD à fin 2014 (6,6 MD en 2013)

(TND 000)	2013	2014	Variation	%
Int. et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 973	3 939	1 966	100%
Revenus sur fonds SICAR	875	1 319	445	51%
Revenus sur titres de participations	6 833	8 088	1 256	18%
Gains net sur titres de placement	7 707	9 407	1 700	22%
Revenus du portefeuilles titres d'investissement	9 680	13 346	3 666	38%



Indicateurs de Résultats

II. Résultat Brut d'Exploitation

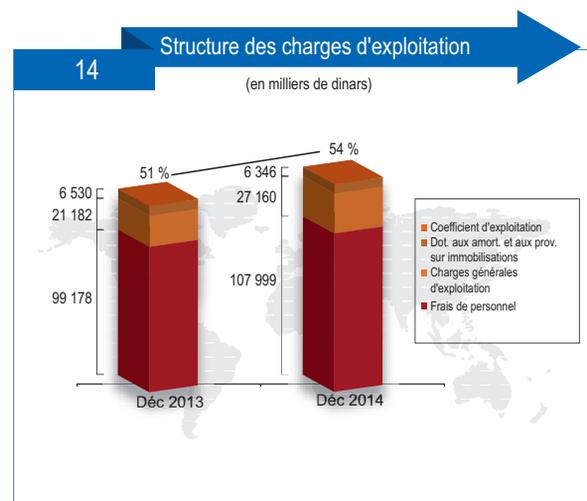
Par référence à l'accroissement des charges opératoires (atteignant 54% du PNB), Le RBE s'est établi au terme de l'exercice 2014 à 126,3 MD (125,1 MD à fin 2013).

Le total des charges opératoires s'est en effet, accru de 14,6 MD ou 11,5% pour atteindre 141,5 MD en raison de la constatation de certaines dépenses non récurrentes. Cette variation se ventile comme suit :

- ✓ Masse salariale: + 8,8 MD ou 8,9%
- ✓ Charges Générales d'Exploitation: + 6 MD ou 28,2%
- ✓ Dotations aux amortissements: - 0,2 MD ou (-2,8%)

(TND 000)	déc.-13	déc.-14	Variation	
			MT	en %
Produit Net Bancaire	247 213	262 343	15 130	6,1%
Autres produits d'exploitation	4 759	5 419	659	14%
Produits d'exploitation	251 972	267 762	15 789	6,3%
Frais de personnel	(99 178)	(107 999)	(8 821)	8,9%
Salaires & traitements	(78 670)	(85 679)	(7 009)	8,9%
Charges sociales	(20 508)	(22 319)	(1 811)	8,8%
Charges générales d'exploitation	(21 182)	(27 160)	(5 978)	28,2%
Frais d'exploitation non bancaires	(9 504)	(10 870)	(1 366)	14,4%
Autres charges d'exploitation	(11 678)	(16 290)	(4 612)	39,5%
Dotations aux amortissements	(6 530)	(6 346)	184	(2,8%)
Charges opératoires	(126 889)	(141 504)	(14 615)	11,5%
Résultat Brut d'exploitation	125 083	126 257	1 175	0,9%

Par référence à ce qui précède, le coefficient d'exploitation mesuré par le rapport entre les charges opératoires et le PNB s'est déprécié de près de 3 points de pourcentage pour se situer à 54%, mais demeure à un niveau proche de la moyenne de la concurrence.



Indicateurs de Résultats

III. Coût de risques

Le coût de risques global s'est replié de 149,3 MDT entre 2013 et 2014 en revenant de 239,6 MD à 90,3 MD.

Ce repli a porté essentiellement sur le coût de risques sur créances sur la clientèle (-156 MD) et ce, par référence aux efforts de provisionnement consentis durant 2013 aussi bien au titre des provisions additionnelles nettes instaurées par la BCT en décembre 2013 (-28,5 MD) que celui des provisions sur activités récurrentes (-129 MD).

A ce titre, il convient de préciser qu'en application de la circulaire BCT N°21/2013, la banque a alloué au cours de l'exercice 2013 une somme de 486,7 MD de provisions additionnelles dont 403,2 MD au titre des exercices antérieurs à 2013 (portés dans le compte de modifications comptables).

L'effort de « provisions additionnelles » propre aux exercices 2013 & 2014 s'est élevé respectivement à 83,5 MD et 55,0 MD

TND en milliers	déc.-13	déc.-14	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances	(169 580)	(54 397)	115 183	(68%)
Reprises de provisions sur créances	24 998	38 793	13 795	55%
Dotations aux provisions additionnelles	(90 990)	(62 882)	28 108	(31%)
Reprises de provisions additionnelles	7 477	7 837	361	5%
Reprises d'agios sur créances abandonnées	1 849	1 849	n.a.	
Créances passées par pertes	(836)	(4 142)	(3 306)	395%
Dot. Prov nettes pour dépréciation cr.clients (228 931)	(72 943)	155 988	(68%)	

S'agissant du coût de risques sur portefeuille titres, il s'est accru de 0,6 MD et est passé de 12,8 MD à fin 2013 à 13,4 MD à fin 2014

TND en milliers	déc.-13	déc.-14	Variation	%
Dot.prov. Dépréciation du portefeuille d'investissement	(11 717)	(16 691)	(4 974)	42%
Reprises sur prov. Dépréciation du pf d'investissement	237	1 585	1 348	570%
Dot. Prov. Dépréciation fonds gérés	(3 913)	(3 296)	617	(16%)
Reprises de provisions sur fonds gérés	1 838	1 043	(794)	(43%)
+/-values de cession du portefeuille d'investissement	1 027	3 975	2 948	287%
Pertes sur Fonds SICAR	(263)	-	263	(100%)
Dot. Prov et résultat des corrections de valeurs sur pf. D'investissement	(12 791)	(13 384)	(592)	5%

Compte tenu de la constatation d'un coût de risque opérationnel de 4 MD en 2014, la variation des dotations aux provisions entre 2013 et 2014 est donnée par le tableau suivant :

TND en milliers	déc.-13	déc.-14	Variation	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(226 804)	(76 909)	149 896	(66,1%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement	(12 791)	(13 384)	(593)	4,6%
Coût de risques	(239 595)	(90 293)	149 303	(62,3%)



Indicateurs de Résultats

IV. Résultat Net

La banque a renoué avec les résultats positifs en affichant un bénéfice net de 21,1MD à fin 2014.

Ce niveau de résultat est attribué à l'amélioration du résultat d'exploitation d'une part et de la régression du coût global des risques d'autre part et ce, nonobstant la constatation d'une charge d'impôts en 2014 nettement supérieure à celle enregistrée à fin 2013, soit respectivement 16,1 MD et 0,9 MD.

(TND 000)	déc.-13	déc.-14	Variation	
			MT	en %
Résultat Brut d'exploitation	125 083	126 257	1 175	0,9%
Résultat d'exploitation	(114 513)	35 965	150 477	(131,4%)
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	(3)	1 205	1 208	
Impôts sur les sociétés	(937)	(16 062)	(15 125)	
Résultat des activités ordinaires	(115 453)	21 107	136 560	(118,3%)
effets des modifications comptables (Net d'impôts)		(403 221)	403 221	(100%)
Résultat net	(518 674)	21 107	539 781	(104,1%)

Au vu des réalisations ainsi enregistrées, les ratios de rentabilité et de productivité ont évolué comme suit:

MTND		déc.-11	déc.-12	déc.-13	déc.-14
Rentabilité	Résultat Net/PNB	5,1%	-2,1%	-46,7%	8,0%
	Commissions nettes/PNB	24,0%	23,0%	22,0%	21,1%
	Marges d'intermédiation/PNB	62,9%	62,4%	62,8%	61,8%
	Commissions nettes/Masse salariale	56,4%	52,5%	54,8%	-51,2%
Productivité	Dépôts/effectifs	2 249	2 462	2 433	2 644
	Crédits/effectifs	2 385	2 523	2 571	2 782
	PNB/effectifs	95	101	116	130
	Coefficient d'exploitation	54,7%	55,9%	51,3%	53,9%



Perspectives de développement

La STB démarre la phase de restructuration avec l'ambition de réaliser sur la période 2015-2018 un redressement profond et rapide lui permettant de reconquérir sa place de leader sur la scène bancaire.

Ce programme vise les objectifs suivants :

- Renforcement de la solidité financière de la banque
- Amélioration du mode de gouvernance, de management et du cadre institutionnel de la banque
- Consolidation de ses capacités humaines et opérationnelles
- Renforcement de sa compétitivité et son efficacité dans le financement de l'économie.

Le scénario de restructuration tel que retenu par la banque s'articule autour des principaux axes suivants :

✓ Volet Assainissement du bilan :

Il inclut la recapitalisation de la banque de manière à se conformer durablement aux ratios et normes prudentiels;

✓ Volet financier :

Il consiste à instaurer un plan d'actions permettant la mise en place d'un dispositif efficace de pilotage financier en y intégrant notamment une entité ALM

✓ Volet Gouvernance:

A ce niveau , il y a lieu de:

- doter la Direction Générale des prérogatives de gestion similaires à celles dont bénéficient les gestionnaires des Banques privées.
- accorder un statut d'exception pour mener les reformes grâce a une gouvernance renforcée et la mise en œuvre du décret du 5 décembre 2013;

✓ Volet Organisation :

L'organisation actuelle de la STB doit être refondue autour d'un organigramme resserré pour assurer plus d'efficacité dans la prise des décisions et se rapprocher des meilleures pratiques.

✓ Volet commercial :

Il s'articule autour du :

- Renforcement du réseau
- Renforcement de l'offre de produits
- Abaissement du coût des ressources
- Montée en gamme pour la clientèle cible

✓ Volet Ressources Humaines :

Cette étape se décline en deux phases clés

- phase d'assainissement
- phase d'accompagnement de la croissance (renforcement du niveau des compétences et recrutement important de collaborateurs)

✓ Volet Système d'information :

Acquisition et déploiement dans des délais courts des briques fonctionnelles manquantes « BFI » et finalisation des actions déjà engagées en vue d'assurer la compatibilité avec le noyau acquis précédemment ainsi qu'une meilleure performance du SI.

✓ Volet risques :

Mise en place d'un dispositif efficace de gestion des risques conforme aux exigences réglementaires par notamment:

- La formalisation de la politique générale des risques
- La mise en place d'un nouveau dispositif de contrôle interne





ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014



RAPPORT ANNUEL 2014

BILAN

31/12/14

(Unité : en milliers de dinars)

ACTIF	Note	31-12-2014	31-12-2013
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	3.1	193 975	144 052
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	139 740	235 276
3- Créances sur la clientèle	3.3	5 610 820	5 469 127
4- Portefeuille titres commercial	3.4	395 173	215 475
5- Portefeuille d'investissement	3.5	312 560	274 583
6- Valeurs immobilisées	3.6	84 084	83 458
7- Autres actifs	3.7	604 452	593 203
TOTAL ACTIF		7 340 804	7 015 174
PASSIF			
1- Banque centrale et C.C.P		583 588	544 286
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3.8	234 521	188 226
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	3.9	5 331 978	5 175 396
4- Emprunts et ressources spéciales	3.10	490 968	519 003
5- Autres passifs	3.11	791 969	702 086
TOTAL PASSIF		7 433 024	7 128 997
CAPITAUX PROPRES			
1- Capital		124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat		117 000	117 000
3- Réserves		359 791	359 295
4- Actions propres		-2 859	-2 859
5- Autres capitaux propres		37 324	37 324
6- Résultats reportés		-748 883	-633 430
7- Résultat de l'exercice		21 107	-115 453
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.12	-92 220	-113 823
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 340 804	7 015 174



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31-12-2014



(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31-12-2014	31-12-2013
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		852 078	920 485
HB 2 Crédits documentaires		271 599	437 259
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	3.13	1 123 678	1 357 744
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	3.14	145 735	115 647
HB4-a Engagements de financements		145 735	115 647
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat		0	0
HB 5 engagements sur titres		3 458	3 646
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		149 194	119 292
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	3.15	1 308 729	1 506 074



ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01.01.2014 au 31.12.2014

(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31-12-2014	31-12-2013
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
- Intérêts et revenus assimilés	3.16	394 529	351 735
- Commissions	3.17	60 246	59 643
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	3.18	31 576	28 047
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	3.19	13 346	9 680
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		499 697	449 105
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
- Intérêts encourus et charges assimilées	3.20	-232 377	-196 567
- Commissions encourues		-4 977	-5 325
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-237 354	-201 892
PRODUIT NET BANCAIRE			
		262 343	247 213
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	3.21	-76 909	-226 804
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3.22	-13 384	-12 791
- Autres produits d'exploitation		5 419	4 759
- Frais de personnel	3.23	-107 999	-99 178
- Charges générales d'exploitation	3.24	-27 160	-21 182
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 346	-6 530
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 964	-114 513
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		1 205	-3
- Impôts sur les sociétés	3.25	-16 062	-937
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		21 107	-115 453
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		21 107	-115 453
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		0	-403 221
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		21 107	-518 674



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014



(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31-12-2014	31-12-2013
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		509 440	424 790
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-238 343	-208 872
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		8 797	8 487
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-243 436	-420 806
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		159 268	-335 328
Acquisitions/cessions des titres de placement		-131 010	-19 613
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-110 285	-100 815
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		45 831	-82 376
Impôts sur les sociétés payés		-1 238	-983
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-975	-735 515
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		10 721	9 288
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-52 494	-7 556
Acquisitions / cessions des immobilisations		-6 973	-8 190
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-48 745	-6 458
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-28 092	-42 722
Dividendes versés		0	-1
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-28 092	-42 723
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-77 812	-784 695
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-311 355	473 340
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	3.26	-389 167	-311 355



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.
Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2014 pour leurs montants rattachés au dit exercice.
Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du





NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés. Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 478 311 mD.

2.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques ;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 31 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;





NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus. Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 % 15% 20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10% 15%
-Matériel informatique	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

3. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 3.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 193 975 mDT au 31/12/2014 contre 144 052 mDT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Caisse	48 280	38 484
BCT	144 382	104 325
CCP	1 309	1 239
TGT et Reprise de liquidité	4	4
Total	193 975	144 052

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	649 029 940	445 317 049	761 429 439	303 624 816
Plus d'un trimestre	19 618 658	28 134 459	29 548 638	25 543 914
Plus d'un semestre	18 950 498	5 418 193	6 572 032	18 123 491
Plus d'un an	44 116 809	47 959 217	42 206 401	40 980 957
TOTAL	731 715 906	526 828 918	839 756 510	388 273 178

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVEISE	ANTERIORITE	LC ET NC				LD ET ND			LC ET NC BCT		LD ET ND BCT
		LC	LD	NC	ND	BCT	BCT	COURS	EN DT	EN DT	
AED	Moins d'un trimestre	50 100	233 300	172	172	50 272	233 472	0,506	25 452	118 205	
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,506	0	0	
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,506	0	0	
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0,506	10 809	26 905	
	Total	50 100	233 491	21 522	53 122	71 622	286 613		36 262	145 109	
CAD	Moins d'un trimestre	56	14 500	47	480	103	14 980	1,603	166	24 013	
	Plus d'un trimestre	0	198	0	198	0	396	1,603	0	634	
	Plus d'un semestre	18 793	0	0	18 036	18 793	18 036	1,603	30 125	28 912	
	Plus d'un an	72 011	22 696	30 456	19 420	102 466	42 116	1,603	164 253	67 513	
	Total	90 860	37 394	30 503	38 134	121 362	75 528		194 544	121 072	
CHF	Moins d'un trimestre	35 270	0	38 296	38 646	73 567	38 646	1,877	138 067	72 530	
	Plus d'un trimestre	0	0	0	99 185	0	99 185	1,877	0	186 147	
	Plus d'un semestre	0	0	4 000	0	0	0	1,877	7 507	0	
	Plus d'un an	117	25	49 657	600	49 774	625	1,877	93 414	1 172	
	Total	35 387	25	91 954	138 431	123 341	138 456		238 988	259 848	
DKK	Moins d'un trimestre	0	0	0	260	0	260	0,303	0	79	
	Plus d'un trimestre	828	0	0	828	828	828	0,303	251	251	
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,303	0	0	
	Plus d'un an	0	101	0	0	0	101	0,303	0	31	
	Total	828	101	0	1 088	828	1 189		251	360	
DZD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,021	0	0	
	Plus d'un trimestre	0	0	0	20 000	0	20 000	0,021	0	423	
	Plus d'un semestre	0	0	4 000	0	4 000	0	0,021	0	0	
	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,021	0	9 312	
	Total	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		0	9 735	



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



EURO	Moins d'un trimestre	4 112 044	1 758 971	23 021 742	2 731 591	27 133 786	4 490 563	2,262	61 382 050	10 158 551
	Plus d'un trimestre	442 892	20 901	26 336 782	100 016	26 779 674	120 917	2,262	60 580 979	273 537
	Plus d'un semestre	239 333	532 951	431 236	200 313	670 569	733 264	2,262	1 516 962	1 658 790
	Plus d'un an	102 531 885	115 037 155	48 863 441	29 369 322	151 395 327	144 406 477	2,262	342 486 508	326 676 333
		107 326 154	117 349 978	98 653 202	32 401 242	205 979 356	149 751 220		465 966 499	338 767 211
GBP	Moins d'un trimestre	53 273	0	29 821	10 212	83 094	10 212	2,897	240 724	29 584
	Plus d'un trimestre	0	0	0	25 000	0	25 000	2,897	0	72 425
	Plus d'un semestre	96	0	15	1 008	111	1 008	2,897	322	2 920
	Plus d'un an	878 839	90 889	87 461	54 978	966 300	145 867	2,897	2 799 371	422 576
		932 209	90 889	117 297	91 197	1 049 505	182 087		3 040 417	527 505
JPY	Moins d'un trimestre	100 000	0	0	157 476	100 000	157 476	0,016	1 555	2 449
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,016	0	0
	Plus d'un semestre	0	1	0	0	0	1	0,016	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	0	0	0	2 574 423	0	0,016	40 037	0
		2 674 423	1	0	157 476	2 674 423	157 477		41 592	2 449
KWD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6,346	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6,346	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	6,346	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	6,346	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,553	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,553	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	1,553	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1,553	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAD	Moins d'un trimestre	15 300	0	0	0	15 300	0	0,206	3 155	0
	Plus d'un trimestre	0	0	539 360	0	539 360	0	0,206	111 216	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,206	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0,206	126	0
		15 300	0	539 972	0	555 272	0		114 497	0
MRO	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,006	0	0
		0	0	0	0	0	0	0	0	0
NOK	Moins d'un trimestre	0	0	66 282	66 357	66 282	66 357	0,250	16 538	16 557
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,250	0	0
	Plus d'un semestre	473	0	0	0	474	0	0,250	118	0
	Plus d'un an	0	142 300	97	425	97	142 725	0,250	24	35 611
		473	142 300	66 380	66 782	66 853	209 083		16 680	52 168
QAR	Moins d'un trimestre	0	0	58 561	58 561	58 561	58 561	0,511	29 902	29 902
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,511	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,511	0	0
	Plus d'un an	0	0	19 556	0	19 556	0	0,511	9 986	0
		0	0	78 117	58 561	78 117	58 561		39 888	29 902
SAR	Moins d'un trimestre	0	0	337 500	0	337 500	0	0,496	167 258	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0,496	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0,496	0	0
	Plus d'un an	3 500	0	0	0	3 500	0	0,496	1 735	0
		3 500	0	337 500	0	341 000	0		168 993	0
SEK	Moins d'un trimestre	0	0	245 400	245 800	245 400	245 800	0,240	58 960	59 056
	Plus d'un trimestre	0	0	91	0	91	0	0,240	22	0
	Plus d'un semestre	0	0	14	0	14	0	0,240	3	0
	Plus d'un an	312	0	45 474	0	45 787	0	0,240	11 001	0
		312	0	290 978	245 800	291 291	245 800		69 986	59 056
USD	Moins d'un trimestre	5 001 030	815 636	729 816	16 858 916	5 730 846	17 674 552	1,861	10 666 251	32 895 875
	Plus d'un trimestre	281 738	5 935	113 825	57 525	395 563	63 460	1,861	736 222	118 112
	Plus d'un semestre	9 772 025	9 201 671	392 470	87 233	10 164 495	9 288 903	1,861	18 918 157	17 288 507
	Plus d'un an	28 647 568	46 199 779	23 318 932	32 997 056	51 966 500	79 196 835	1,861	96 720 050	147 401 150
		43 702 360	56 223 020	24 555 044	50 000 730	68 257 404	106 223 750		127 040 681	197 703 644



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Note 3.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 139 740 mDT au 31/12/2014 contre 235 276 mDT au 31/12/2013. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Créances sur les établissements bancaires :	132 144	223 119
- Comptes courants des banques résidentes	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	17 978	41 849
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	70 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	39 735	107 355
- Intérêts à percevoir sur les prêts	20	10
- Créances rattachées	4 409	3 903
Institutions Financières :	7 596	12 157
- Prêts MLT	7 405	12 105
- Créances rattachées (société de leasing)	191	52
Total	139 740	235 276

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS DZD	731	0	0	0	731	0	0,0210	15	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS GBP	692	28 398	28 398	210	29 090	28 608	2,8970	84 275	82 879
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS JPY	135 487	0	0	30 000	135 487	30 000	0,0160	2 168	480
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS KWD	21	0	0	0	21	0	6,3460	133	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS LYD	0	0	0	0	0	0	1,5530	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS NOK	1 375	104	0	0	1 375	104	0,2500	344	26
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS SAR	342 572	0	0	4 500	342 572	4 500	0,4960	169 916	2 232
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS SEK	3 245	22	0	60	3 245	82	0,2400	779	20
								257 629	85 636
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS DZD	1 462	0	0	0	1 462	0	0,0210	31	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS GBP	150 644	144 168	3 023	9 128	153 667	153 297	2,8970	445 173	444 100
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS JPY	120 309	0	10 000	50 000	130 309	50 000	0,0160	2 085	800
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS KWD	9	0	0	0	9	0	6,3460	60	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS LYD	0	0	0	0	0	0	1,5530	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS NOK	4 700	10 174	10 000	0	14 700	10 174	0,2500	3 675	2 543
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS SAR	2 136	0	0	0	2 136	0	0,4960	1 059	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS SEK	28 385	94	0	100	28 385	194	0,2400	6 812	47
								458 895	447 490
SUP A 12 MOIS DZD	286 897	12 299 875	4 200	2 606 463	291 097	14 906 337	0,0210	6 113	313 033
SUP A 12 MOIS GBP	460 991	955 564	1 767 675	512 021	2 228 667	1 467 585	2,8970	6 456 448	4 251 594
SUP A 12 MOIS JPY	2 199 769	16 450	39 373	97 892	2 239 142	114 342	0,0160	35 826	1 829
SUP A 12 MOIS KWD	23	0	0	3 017	23	3 017	6,3460	148	19 144
SUP A 12 MOIS LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1,5530	1 846 721	1 727 425
SUP A 12 MOIS NOK	1 000	780	21 544	1 883	22 544	2 663	0,2500	5 636	666
SUP A 12 MOIS SAR	19 316	2 910	14 026	10 137	33 342	13 047	0,4960	16 537	6 471
SUP A 12 MOIS SEK	890	42 545	57 327	4 130	58 217	46 675	0,2400	13 972	11 202
SUP A 12 MOIS MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355	0,0060	0	34 328
								8 381 401	6 365 692
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS CAD	11 384	810	16 722	16 362	28 106	17 172	1,6030	45 054	27 527
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS CHF	7 267	99 246	0	3 413	7 267	102 659	1,8770	13 641	192 691
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS USD	1 510 993	1 591 886	728 663	515 034	2 239 655	2 106 920	1,8610	4 167 998	3 920 979



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	2 306	0	0	0	2 306	0	0,3030	699	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	470 834	1 214	1 450	355 060	472 284	356 274	0,2060	97 291	73 392
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	455	449	0	0	455	449	0,5060	230	227
									4 324 913	4 214 816
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	10 131	320	5 169	3 924	15 300	4 244	1,6030	24 526	6 802
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	4 175	1 236	1 665	96	5 840	1 332	1,8770	10 962	2 501
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	945 322	407 227	230 306	674 768	1 175 628	1 081 995	1,8610	2 187 843	2 013 592
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	3 382	0	0	0	3 382	0	0,5060	1 711	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	1 067	0	0	0	1 067	0	0,3030	323	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	132 328	26 630	225	491 919	132 553	518 549	0,2060	27 306	106 821
									2 252 671	2 129 716
SUP A 12 MOIS	CAD	577 218	418 585	1 182 196	1 489 594	1 759 414	1 908 179	1,6030	2 820 340	3 058 811
SUP A 12 MOIS	CHF	56 528	191 434	583 281	443 547	639 808	634 982	1,8770	1 200 920	1 191 860
SUP A 12 MOIS	USD	54 934 177	71 079 900	45 647 250	46 742 836	100 581 426	117 822 736	1,8610	187 182 035	219 268 112
SUP A 12 MOIS	AED	3 398	25	5	48 145	3 403	48 170	0,5060	1 722	24 374
SUP A 12 MOIS	DKK	1 660	8 483	13 552	895	15 212	9 378	0,3030	4 609	2 842
SUP A 12 MOIS	MAD	178 593	148 654	9 595	310 047	188 188	458 701	0,2060	38 767	94 492
									191 248 393	223 640 491

L'application dédiée à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 3.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2013 et 2014 se présente comme suit :

Libellé	En mDT	
	31/12/2014	31/12/2013
- Comptes courants débiteurs	815 968	782 856
- Crédits sur ressources spéciales	268 786	260 806
- Les créances prises en charge par l'Etat	52 814	66 294
- Bonification prise en charge par l'Etat	15 913	19 817
- Comptes courants associés	201 505	202 921
- Autres concours à la clientèle	6 573 554	6 303 812
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	47 585	41 640
Total Brut	7 979 688	7 681 708
Provisions	1 313 955	1 241 644
- Provisions sur comptes courants	220 271	216 372
- Provisions sur ressources spéciales	141 022	142 418
- Provisions sur autres concours à la clientèle	835 995	769 116
- Provisions sur comptes courants associés	60 459	59 355
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	55 753	53 928
- Agios réservés	1 043 829	961 427
- Agios réservés sur comptes courants	67 279	55 833
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	827 626	760 257
- Agios réservés sur comptes courants associés	39 264	37 061
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	7 840
- Produits perçus d'avance	11 083	9 511
Total Net	5 610 820	5 469 127

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2014 est la suivante :

Libellé	Encours Brut	Prov.		Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	En mDT	
		Individuelles	additionnelles			Encours	Net
C/C Débiteurs	815 968	-176 839	-43 432	-67 279		528 418	
C/ Ressources spéciales	268 787	-54 440	-86 582	-97 329		30 436	
Comptes courants associés	201 505	-46 191	-14 267	-39 264		101 783	
Autres conc. à la clientèle	6 642 281	-451 381	-384 614	-827 626	-11 083	4 967 575	
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		0	
Créances rattachées	47 585			-9 224		38 362	
Total	7 979 688	-729 307	-528 895	-1 043 829	-11 083	5 666 574	
Provisions collectives						-55 753	
Encours net						5 610 820	

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2014 se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT	
	31/12/2014	31/12/2013
Agios réservés sur C/C	67 279	55 833
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 923	7 451
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	152 603	137 086
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	186 337	174 566
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 453	3 731
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	39 264	37 061
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	478 311	437 423
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	7 840
Sous Total	1 043 829	961 427
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	8 411	9 253
Total	1 052 240	970 680

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 478 311 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2014 :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



Désignation	En mDT Montant
SOLDE AU 31/12/2013	1 607 459
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	52 573
DOTATIONS AUX PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	62 882
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	19 986
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 694
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-38 793
REPRISE DES PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	-7 837
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-2 628
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-729
SOLDE AU 31/12/2014	1 697 607

Note 3.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Note 3.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2014, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 55 045 mDT.

Ainsi, et pour l'exercice clos le 31/12/2014 le solde des provisions additionnelles s'élève à 541 779 mDT.

Note 3.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2014 à 55 .753 millions de dinars.

La provision collective, estimée à 55 753 mDT, se détaille comme suit :

ACTIVITE	CLASSES 0&1 DEC2014	TX MIG MOYEN 2009/2013	FACTEUR SCALAIRE 2013/2014	TX DE PROV CORRIGE	PROV COLLECTIVE DEC2014
AGRICULTURE	44 994 806	10,65%	1,36	20,00%	1 305 158
AUTRES INDUSTRIES	8 598 692	23,23%	1,00	25,00%	499 454
AUTRES SERVICES	651 867 019	2,26%	1,00	25,00%	3 677 172
BATIMENT & T.P	331 039 888	2,56%	1,00	20,00%	1 697 200
COMMERCES	629 150 253	3,29%	1,00	25,00%	5 176 924
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	1 296 714 915	4,17%	1,65	25,00%	22 279 226
PROMOTION IMMOBILIERE	210 448 465	5,40%	2,98	15,00%	5 080 728
TOURISME299 316 511	19,64%	1,00	20,00%	11 759 210	
AUTRES 45 328 518	2,61%	2,07	46,00%	1 126 176	
CONSOMMATION	1 240 499 323	0,72%	1,41	20,00%	2 511 903
HABITAT268 610 913	1,89%	1,26	10,00%	639 576	
Total					55 752 728



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Note 3.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont :

- les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 48,160 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.
- Les créances de la société « ELFOULEDH » prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2013 dont l'encours totalise la somme de 8.924 millions de dinars.

Note 3.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 395 173 mDT au 31/12/2014 contre 215 475 mDT au 31/12/2013. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Bons de trésor à court terme	118 023	73 002
Bons de trésor assimilables	274 462	143 872
Créances et dettes rattachées	5 572	1 066
Dépréciation des bons de trésor assimilables	0	0
Intérêts perçus d'avance	- 2 884	-2 465
Total	395 173	215 475

Note 3.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 274 583 mDT au 31/12/2013 à 312 560 mDT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Titres d'investissement	97 604	33 697
- Fonds gérés SICAR	87 344	96 574
- Fonds commun de Placement	22 640	22 600
- Titres de participation	88 636	87 679
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 783	89 122
- Parts dans les entreprises liées	123 559	123 559
- Sociétés en liquidation	582	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 657
- Créances et dettes rattachées	-332	-332
Valeur Brute	529 473	474 138
Provisions	216 913	199 555
Valeur Nette	312 560	274 583

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



En mDT

Libellé	Valeur comptable	Provisions au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/2014
Les titres d'investissement	97 604	-650			-650
Les SICAR	87 344	-42 981	-3 296	1 043	-45 233
Les titres de participation	344 857	-155 924	-16 691	1 585	-170 030
Les créances rattachées	-322	-			-
Total	529 473	-199 555	-19 987	2 628	-216 913

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2014 se détaille comme suit :

En mDT

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	0
STB SICAR	55,8%	10 905	0	10 905
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 461		7 461
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	1 321	679

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 87 344 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 45 233 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieur	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2014
FG STB 1	8 000	1 970		-1 123	4 907
FG STB 2	8 000	4 083		1 602	5 519
FG STB 3	5 000	1 610		1 132	4 522
FG STB 4	6 500	1 722		1 469	6 247
FG STB 5	6 824	2 158		1 919	6 585
FG STB 6	2 707	724		304	2 287
FG STB 7	800			115	915
FG STB 8	9 371		850	2 406	10 927
FG STB 9	4 800			391	5 191
FG STB 10	8 748			776	9 524
FG STB 11	6 000			623	6 623
FG STB 12	9 898			1 260	11 158
FG STB 13	10 000		10 000	0	0
FG ID 1	2 000	1 630		892	1 262

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

FG ID 2	2 000	957		234	1 277
FG ID 3	5 436	2 834		1 257	3 859
FG ID 4	360	28		30	362
FG ID 5	1 133			284	1 417
FG ID 6	4 000			762	4 762
Total	101 577	17 716	10 850	14 333	87 344

Au 31 Décembre 2014, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	En mDT		
	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	264
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 875	299	525
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 528	1 000	763
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 745		770
Fonds gérés STB 5 (2003)	6 352	231	1 173
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 810	79	785
Fonds gérés STB 7 (2006)	405	390	299
Fonds gérés STB 8 (2007)	7 425	382	6 723
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 800		1 083
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 556		980
Fonds gérés STB 11 (2009)	5 447	83	992
Fonds gérés STB 12 (2009)	6 424	1 526	2 289
Fonds gérés STB 13 (2010)			0
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		32
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		20
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	67
FG 4 ID SICAR (2005)	358		10
FG 5 ID SICAR (2006)	951		466
FG 6 ID SICAR (2007)	3 003		1 827

Note 3.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 84 084 mDT au 31/12/2014. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2013 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisition / Cession 2014	Valeur Brute au 31/12/2014	Amort. Au 31/12/2013	Dotation / Régul. 2014	Sortie Amort actif 2014	Amort au 31/12/2014	Valeur Nette au 31/12/2014
Immobilisations Incorporelles	12 069	1 089	13 158	9 375	1 761	0	11 136	2 024
Logiciel informatique	12 012	1 089	13 101	9 372	1 761		11 133	1 967
Droit au bail 57	0	57	0			0	57	
Frais études et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	189 075	5 833	194 908	108 311	4 585	0	112 897	82 061
Terrains 17 773	0	17 773					17 773	
Constructions 71 296	0	71 296	26 681	1 498		28 179	43 581	
Mobilier de bureaux	5 025	185	5 210	4 782	101		4 883	326
Matériel de transport	1 161	0	1 161	809	56	0	865	297
Matériel informatique	31 303	451	31 754	30 564	981	0	31 544	210
Matériel de communication	1 931	990	2 921	1 692	109		1 801	1 120
Matériel de bureaux	15 089	459	15 548	14 568	271		14 839	709
Matériel de sécurité	2 735	63	2 798	2 103	111		2 214	585
Matériel de climatisation	4 886	51	4 937	3 872	235		4 107	823
Agencements, amén. et instal.	29 008	4 753	33 811	21 266	1 081		22 346	11 465



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



Mob- bureau hors expl	32	0	32	27	2	29	3
Mat-outil hors exploit	320	4	324	286	6	294	29
Immeubles hors exploit	6 860	0	6 860	1 663	124	1 787	5 073
Constructions en cours	1 658	-1 127	531	0		0	67
Imm. En attente affectation	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	201 144	6 922	208 116	117 686	6 346	0	124 032 84 084

La Banque n'a pas procédé en 2014 à l'inventaire physique de ses immobilisations. En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 3.7 – Autres actifs

Au 31/12/2014, les autres postes d'actif totalisent 604 452 mDT contre 593 203 mDT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Prêts au personnel	124 750	117 075
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 124
- État, impôt et taxes	28 705	43 473
- Stock divers	2 000	1 370
- Différence de change à la charge de l'état	10 031	5 613
- Écart de conversion	4 984	13 784
- Siège, succursales et agences (1)	33 296	59 982
- Comptes de régularisation actif	250 830	243 004
- Valeurs présentées à la compensation	42 517	33 948
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	11 037	4 192
- Charges payées d'avance	469	420
- Produits à recevoir	10 210	6 537
- Créances cédées	2 136	2 136
- Autres	80 233	58 438
TOTAL	604 452	593 203

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 6 358 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2014, de 50% pour les suspens du premier semestre 2014 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2014.

Note 3.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2014 ce poste totalise 234 521 mDT contre 188 226 mDT au 31/12/2013. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Etablissements bancaires :	25 212	53 339
- Banques de dépôts	1	226
- Banques non résidentes	25 211	53 113
Emprunts interbancaires :	209 309	134 887
Total	234 521	188 226

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	2 074 186	1 070 482	983 166	835 286	3 057 352	1 905 768	2,2620	6 915 731	4 310 848
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	2 504 155	3 224 013	1 717 549	2 148 763	4 221 704	5 372 775	2,2620	9 549 494	12 153 217
SUP A 12 MOIS	EUR	27 160 704	47 859 141	101 497 334	71 286 970	128 658 038	119 146 111	2,2620	291 024 483	269 508 503
									307 489 707	285 972 569

Note 3.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 331 978 mDT au 31/12/2014 contre 5 175 396 mDT au 31/12/2013. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à vue	1 393 204	1 301 545
Dépôts épargne	2 115 958	2 075 450
Compte à terme	508 343	439 016
Comptes en dinars convertibles	77 875	71 453
Comptes en devises	285 282	285 166
Placements en devises	232 399	216 762
Bons de caisse	326 652	326 342
Autres sommes dues à la clientèle	182 760	143 758
Dettes rattachées	-1 252	1 435
Certificats de dépôts	210 757	314 469
Total	5 331 978	5 175 396

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèles en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 3.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 490 968 mDT au 31/12/2014 contre 519 003 mDT au 31/12/2013 et se répartit comme suit:

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires & privés	274 066	307 788
Ressources spéciales	201 098	195 219
Dettes rattachées	15 804	15 996
Total	490 968	519 003

Note 3.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 791 969 mDT au 31/12/2014 contre 702 085 mDT au 31/12/2013 :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour passifs et charges (1)	168 564	166 260
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	21 063	20 162
Effets financiers non échus (3)	206 462	200 784
Agios réservés pris en charge par l'État	8 411	9 253
Charges à payer	32 524	33 467



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Créditeurs divers	2 385	2 830
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	62	5 442
Comptes de régularisation-Passif	96 499	91 487
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	226 138	113 412
Autres crédits	348	348
Crédits à régulariser	908	3 891
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 719
Différence PF encaissement exigibles après encaissement(4)	8 971	35 115
Total	791 969	702 085

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2014 s'élèvent à 168 564 mDT contre 166 260 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2013	Reprises	Dotations	Modification comptable	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2014
Prov sur E/S	38 305	-2 256	2 018		- 1 423	36 643
Prov pour départ à la retraite	26 464					26 464
Prov pour risques divers	101 491	-729	4 694			105 457
Total	166 260	-2 985	6 712		-1 423	168 564

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	En mDT	
	31/12/2014	31/12/2013
TVA	1 799	1 631
Retenues à la source	9 798	9 027
Fonds de péréquation de change	6 795	6 818
Autres	2 671	2 686
Total	21 063	20 162

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	En mDT	
	31/12/2014	31/12/2013
Effets financiers moyen terme non échus	72 466	69 854
Effets financiers court terme non échus	103 773	102 428
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	29 676	27 940
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	562
Total	206 462	200 784

(4) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde de 8 971 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	172 657
Valeurs exigibles après encaissement	-181 628
Total	-8 971

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Note 3.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation 31/12/2013	Affectation résultat 2013	Solde après affectation au 31/12/2013	Autres imputations	Solde au 31/12/2014
Capital	124 300		124 300	-	124 300
Réserves	332 508		332 508	496	333 004
Prime de fusion	26 787		26 787	-	26 787
Actions propres	-2 859		-2 859	-	-2 859
Autres capitaux propres (1)	37 324		37 324	-	37 324
Dotation de l'État	117 000		117 000	-	117 000
Résultats reportés	-633 430	-115 453	-748 883		-748 883
Résultat reporté-230 209	-518 674	-748 883	-	-748 883	
Modifications comptables	-403 221	403 221	-	-	0
Résultat de l'exercice	-115 453	115 453	-	21 107	21 107
Total	-113 823	-	-113 823	21 603	-92 220

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT)

Note 3.12.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.III/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX –BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169
EMP BAD 7EME LIGNE BDET	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

Note 3.12.2 – Fonds propres distribuables

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi des finances de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue à la source totalisent au 31/12/2013, avant affectation du résultat, se détaillent comme suit :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



Fonds propres figurant au bilan clos au 31/12/2014	Montant en mDT
Réserve légale	12 430
Réinvestissements exonérés	9 974
Fonds social	7 724
Prime d'émission	11 464
Prime de fusion	26 787
Réserve à régime spécial	246 385
Autres réserves	82 351
Résultat de l'exercice 2014	21 107
Résulta reportés	-748 883
Total des Fonds propres au 31 Décembre 2014	-330 600
Dividendes décidés et prélevés sur les résultats avant le 31/12/2014 à payer	650
Total général des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 portant loi des finances pour l'année 2014	-329 950

Note 3.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2014 des éléments suivants :

Libellé	En mDT	
	31/12/2014	31/12/2013
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	527 309	519 612
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	324 769	400 873
Total cautions, avals et autres garanties données	852 078	920 485
Crédits documentaires et acceptations import	245 325	363 980
Crédits documentaires et acceptations export	26 274	73 279
Total crédits documentaires	271 599	437 259
Total passifs éventuels	1 123 678	1 357 744

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 3.14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2014 des engagements de financement pour un montant de 145.735 mDT contre 115 647 mDT au 31 Décembre 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Engagements de financement	145 735	115 647
Total	145 735	115 647

Note 3.15 – Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2014 à 1 308 729 mDT contre 1 506 074 mDT au 31 Décembre 2013 :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	377 876	542 723
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	13 100	71 587
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	635 311	657 589
Garanties reçues de la clientèle	282 442	234 184
Total	1 308 729	1 506 074

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 3.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 394 529 mDT contre 351 735 mDT au 31 Décembre 2013 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	13 241	17 229
Intérêts sur créances sur la clientèle	367 290	322 375
Revenus assimilés	13 998	12 131
Total	394 529	351 735

Note 3.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2014 à 60 246 mDT contre 59 643 mDT au 31 Décembre 2013 et s'analyse comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Chèques, effets, virements et tenue de compte	24 230	24 025
Opérations sur titres	1 109	550
Opérations de change	8 802	8 864
Opérations de commerce extérieur	1 409	1 497
Coffre-fort	34	33
Études	8 632	9 302
Autres	16 030	15 372
Total	60 246	59 643

Note 3.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 31 576 mDT contre 28 047 mDT au 31 Décembre 2013 et s'analyse comme suit :





NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Gains nets sur titres de transaction	4 368	3 669
Gains nets sur titres de placement	10 828	6 698
Gains nets sur opérations de change	16 380	17 680
Total	31 576	28 047

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Gains sur cession BTCT et BTA	903	1 524
Intérêts sur BTCT	5 017	2 555
Pertes sur cession BTCT et BTA	-1 552	-410
Total	4 368	3 3 669

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Intérêts et revenus assimilés	10 828	6 698
Dividendes et revenus assimilés	0	0
Total	10 828	6 698

Note 3.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

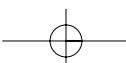
Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 13 346 mDT contre 9 680 mDT au 31 Décembre 2013 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	3 939	1 973
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	9 407	7 707
Total	13 346	9 680

Note 3.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 232 377 mDT contre 196 567 mDT au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires	41 901	15 192
Opérations avec la clientèle	163 568	151 769
Emprunts et ressources spéciales	26 884	29 606
Autres intérêts et charges	24	0
Total	232 377	196 567



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014

Note 3.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-52 573	-169 580
Dotations aux provisions additionnelles	-62 882	-90 990
Dotations aux provisions collectives	- 1 825	0
Créances passées par pertes	-4 143	-836
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	38 793	24 998
Reprises sur provisions additionnelles	7 837	7 477
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	1 849	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	-4 694	-15 642
Reprises sur provisions pour risques et charges	729	17 769
Total	-76 909	-226 804

Note 3.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2014, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-16 691	-11 716
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-3 296	-3 913
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	3975	1 027
Pertes sur fonds SICAR	0	-263
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 585	236
Reprises sur provisions pour fonds gérés	1 043	1 838
Total	-13 384	-12 791

Note 3.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2014 un total de 107 999 mDT contre 99 178 mDT au 31 Décembre 2013, détaillés comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Rémunération du personnel	83 649	76 497
Charges sociales	22 319	20 508
Autres charges liées au personnel	2 030	2 173
Total	107 998	99 178

Note 3.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2014 un total de 27 160 mDT contre 21 182 mDT au 31 Décembre 2013, détaillées comme suit :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2014



Libellé	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Loyer	2 514	2 405
Entretiens et réparations confiés à des tiers	2 992	2 090
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 107	2 791
Primes d'assurance	293	293
Autres	1 964	1 925
Impôts et taxes	1 733	1 185
Fournitures faites à l'entreprise	1 887	1 337
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	2 187	613
Transport et déplacement	256	249
Frais divers de gestion	10 227	8 294
Total	27 160	21 182

Note 3.25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2014 s'élève à 16 062 mDT contre 937 mDT en 2013 soit une hausse de 15 125 mDT qui s'explique comme suit:

Libellé	2014	2013
Base imposable avant déduction des provisions	163 230	148 553
Provisions déductibles	117 339	261 019
Résultat fiscal	45 891	-112 466
Impôt sur les sociétés(*)	16 062	937

(*) Pour l'exercice 2013 l'impôt sur les sociétés correspond au minimum d'impôt.

Note 3.26 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2014, un solde de -389 167 mDT contre -311 355 mDT au 31 Décembre 2013, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Caisse, CCP et reprise de liquidité	49 593	39 728
BCT	-439 206	-439 962
Banques et organismes spécialisés	-7 232	-11 489
Prêts emprunts sur le marché monétaire	-107 461	29 831
Titres de transactions	115 139	70 537
Total	-389 167	-311 355



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA STB

ARRETÉS AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque-STB- arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque STB-, arrêtés au 31 décembre 2014, comportant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 7 340 804 KDT, des capitaux propres négatifs de 92 220 KDT, et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 21 107 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT, et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la STB en couverture des risques encourus sur la clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Par conséquent, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues", ainsi que la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations, pourraient avoir un impact significatif sur le résultat et sur les capitaux propres de la Banque.

4-2. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 « Créances sur la clientèle », AC7 « Autres actifs » et HB « Engagements hors bilan » dépassent le solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la Banque pour un montant net de 24 037 KDT. Cet écart positif, qui devrait être justifié par les structures de la Banque, n'a pas fait l'objet d'une provision.

4-3. L'état des engagements hors bilan de la Banque, arrêté au 31 décembre 2014, qui fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 272 871 KDT, et 1 308 729 KDT, est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus.

4-4. La Banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque.

4-5. Les rubriques du bilan : « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « Correspondants locaux » et le compte « BCT compte BDET/BNDT »



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA STB ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2014

présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés. Se référer aux notes 3.1, 3.2 et 3.8 des états financiers.

Par ailleurs, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 258 KDT et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises), et aux comptes liés à la télé-compensation.

La Banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice, ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-6. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2014, une valeur comptable de 52 814 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 40 957 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la Banque est de l'ordre de 11 857 KDT.

4-7. Le solde du compte « Réserves pour fonds social » s'élève au 31 décembre 2014, à 7 724 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 19 798 KDT, soit une différence de 12 074 KDT, qui n'a pas pu être justifiée par la Banque.

4-8. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2014.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la Banque et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2014, à 84 084 KDT.

Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.8, les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Société Tunisienne de Banque -STB- » ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

5-1. Les actifs de la Banque comportent des engagements de l'ordre de 801 180 KDT, envers des entreprises publiques, dont 279 251 KDT, non couverts par une garantie de l'Etat. Certaines de ces entreprises publiques connaissent des difficultés financières à l'instar de la Société Tunisienne de Sidérurgie "El Fouladh".

Les engagements "d'El Fouladh" s'élevant au 31 décembre 2014, à 33 180 KDT, ont été déclassés à cette même date parmi les actifs préoccupants (Classe 3) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements. A ce titre la provision correspondante est de 50% du risque encouru.

La banque a toutefois gardé une provision sur la totalité du risque encouru et correspondant aux actifs compromis (Classe 4), soit 28 189 KDT.

5-2. De même, la Banque a procédé au déclassement des engagements de la société TOPIC de 25 572 KDT, parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

La Banque a toutefois maintenu la provision constatée au 31 décembre 2013 et calculée sur la base d'une classification des engagements de la société TOPIC parmi les actifs préoccupants (classe 3), soit 12 785 KDT.

5-3. Les états financiers audités pour l'exercice 2013 de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), détenue par la STB à concurrence de 78,18%, mentionnent une incertitude significative quant à sa capacité de poursuivre son exploitation, à recouvrer ses actifs et à payer ses dettes dans le cours normal de son activité.

La STB, actionnaire de référence de la BFT, pourrait être invitée, en vertu de l'article 40 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, à lui apporter le soutien nécessaire pour rétablir son équilibre financier.

5-4. Les capitaux propres de la Banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la Banque en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque au sens de l'article 4 de la même convention.

6. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

6-1. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, sur la gestion de l'exercice 2014.

6-2. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA STB

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers. Nous signalons que nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne, elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Les résultats de ces travaux sont en cours de discussion avec les structures internes de la Banque, ils feront ultérieurement l'objet d'un rapport distinct à l'intention de la Direction Générale de la Banque.

6-3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque, eu égard à la réglementation en vigueur.

6-4. Les capitaux propres de la Banque sont au 31 décembre 2014, négatifs de 92 220 KDT. Cette situation ne nous permet pas de vérifier le respect des règles de concentration de crédits prévues par les articles 1, 2, et 3 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

A ce titre, et en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque a décidé en date du 23 octobre 2014, l'augmentation du capital social d'un montant égal à 650 000 KDT dont la réalisation n'est pas encore entamée à la date du présent rapport.

6-5. Le ratio de solvabilité de la Banque, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif net pondéré (bilan et hors bilan) suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, se situe à - 5.17 % au 31 décembre 2014, alors que le minimum requis prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée, est de 10%.

6-6. L'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 prévoit que les banques doivent respecter en permanence et jusqu'au 31 décembre 2014, un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100%, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible. Au 31 décembre 2014, la STB affiche un ratio de liquidité de 87,49%, soit une insuffisance de 12,61%.

Tunis, le 18 mai 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED


G.E.M
Généraliste Expertise
et de Management
11, Rue Abderrahman Azzam
Montplaisir - Tunis

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI


Cabinet
Yahia ROUATBI
Tél : 71 758 630
Fax : 71 758 630
Email : fnaco@tunnet.tn
FINACO
Expert Comptable Distingué
Finances Audit & Conseil
Commissaire aux comptes



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles, réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées au cours de l'année 2014 autres que la rémunération des dirigeants

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions conclues au cours de l'exercice 2014, et qui entrent dans le cadre des articles susvisés.

2. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents, autres que la rémunération des dirigeants, et qui continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2014

2.1. Parmi les capitaux propres de la STB figure une dotation de l'Etat d'un montant de 117 000 KDT, constatée en application de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, assortie d'une éventualité de restitution après cinq années et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque ;

2.2. En vertu de la convention signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la Banque a accordé à sa filiale, la Banque Franco-Tunisienne un emprunt interbancaire de 70 000 KDT pour une période de trois mois renouvelable, avec un taux d'intérêt de 5,25% ;

2.3. La Banque a conclu des conventions de comptes courants associés avec les filiales suivantes du Groupe :

	Encours 31/12/2014	Taux de rémunération	En KDT Intérêts 2014
Société du groupe			
Société Tunisienne de Recouvrement des Créances "STRC"	68 500	TMM+0.5%	3 798
L'Immobilière de l'Avenue	25 318	TMM+2%	-
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
SMT.Maison Blanche	1 623	Non rémunéré	-
Total	98 241		3 798

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

2.4 La Banque a signé avec sa filiale "STB-SICAR" plusieurs conventions de gestion des fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se présente au 31 décembre 2014, comme suit :

Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	En KDT
			Encours au 31/12/2014
FG STB 1	22/03/1999	8 000	4 907
FG STB 2	23/02/2001	8 000	5 519
FG STB 3	05/05/2001	5 000	4 522
FG STB 4	23/02/2002	6 500	6 247
FG STB 5	31/10/2003	6 824	6 585
FG STB 6	13/09/2004	2 707	2 287
FG STB 7	28/11/2006	800	915
FG STB 8	28/03/2008	9 371	10 927
FG STB 9	23/03/2009	4 800	5 191
FG STB 10	23/03/2009	8 748	9 524
FG STB 11	12/01/2010	6 000	6 623
FG STB 12	12/01/2010	9 898	11 158
FG ID 1	28/12/2002	2 000	1 262
FG ID 2	28/12/2002	2 000	1 277
FG ID 3	22/09/2003	5 436	3 859
FG ID 4	15/06/2005	360	362
FG ID 5	30/09/2006	1 133	1 417
FG ID 6	29/03/2008	4 000	4 762
Total		101 577	87 344

Les conditions de rémunération au titre de la gestion des fonds gérés à capital risque se résument comme suit :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction de tous les autres frais et commissions ;
- Une commission de performance égale à 20% des plus-values réalisées sur les cessions d'actions, de parts sociales et des dividendes servis ;
- Une commission de rendement égale à 10% des produits de placements réalisés par chaque fonds.

Au cours de l'exercice 2014, la Banque a comptabilisé une charge globale de 1 199 KDT au titre de ces différentes commissions sur fonds gérés.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



2.5. Les conditions annuelles des contrats de location conclus entre la Banque et certaines de ses filiales se résument dans le tableau suivant :

Filiale	Montant annuel du loyer	Date début de la location	Majoration annuelle en(%)	En KDT
				Loyer 2014 (TTC)
STRC	10 (TTC)	01/07/2004	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	15, 901
STRC	10 (TTC)	01/09/2001	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	18, 183
	10 (TTC)	01/04/2005	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	15, 329
SOFIGES	44, 983 (HTVA)	01/11/2011	5%	58, 521
STB INVEST	20, 988 (HTVA)	01/12/2011	5%	26, 655
STB MANAGER	19, 549 (HTVA)	01/12/2011	5%	25, 432
SOFI ELAN	5, 227 (HTVA)	01/12/2011	5% Tout les deux ans à partir de la 3 ^{ème} année de la location.	5, 488
Total				165, 509

2.6. L'encours des emprunts obligataires souscrits par les administrateurs de la Banque, totalise au 31 décembre 2014, 56 502 KDT. Cet encours se détaille par administrateur dans le tableau suivant :

Administrateur	Emprunt (E)	Taux	Montant souscrit	En KDT
				Encours 31/12/2014
STAR	E- 2011 Catégorie A	6,10%	10 000	7 142
	E-2008/1 Catégorie C	TMM+1,75	2 000	1 400
	E-2008/1 Catégorie D	TMM+2	5 000	3 800
	E-2008/2	6,50%	10 000	6 875
	E-2010/1 Catégorie B	5,30%	20 000	16 000
Hamrouni Abdelkader	E-2011 Catégorie A	6,10%	8 000	5 714
	E-2012/1	6,15%	20 000	12 000
ETAP	E-2011 Catégorie A	6,10%	5 000	3 571
Total			80 000	56 502

2.7. La Banque assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les trois SICAV : "SICAV l'Epargnant", "SICAV l'Investisseur" et "SICAV L'Avenir". En rémunération des prestations fournies à ce titre, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,05% du montant de l'actif net de la "SICAV L'Epargnant" calculé quotidiennement.
- 0,1% du montant de l'actif net de la "SICAV L'Investisseur" calculé quotidiennement.
- 1 000 DT (Hors taxes), à verser annuellement par la "SICAV L'Avenir".

2.8. Les concours bancaires accordés par la Banque à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 156 148 KDT, réparti comme suit :



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

	En KDT
Encours au 31/12/2014	
Groupe KHALFALLAH BECHIR	109 643
Groupe DRISS MHAMMED	31 070
Groupe HAMROUNI ABDELKADER LOUATI ABDERRAZEK	10 948
STAR	12
ETAP	2 496
Sous total "Administrateurs"	156 031
Président Directeur Général	22
Directeur Général Adjoint	95
Sous total "Dirigeants"	117
Total général	156 148

3. Obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants

3-1. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

(i). La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision de Monsieur le Premier Ministre en date du 25 mars 2013. Cette rémunération mensuelle brute se compose de :

- Un salaire de base de 900 dinars ;
- Une indemnité de logement de 200 dinars ;
- Une indemnité de gestion de 350 dinars ;
- Une indemnité de représentation de 1 580 dinars ;
- Une indemnité temporaire pour remboursement des frais de représentation de 1 120 dinars,
- Et une indemnité complémentaire de 1 150 dinars ;

Les avantages en nature sont les suivants : un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques.

(ii). La rémunération des Directeurs Généraux Adjointes a été fixée par décision du Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 26 septembre 2013. Elle se compose par directeur, d'un salaire brut annuel de 64 842 dinars (soit un salaire net annuel de 48 632 dinars), d'un quota de 400 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques.

(iii). Le montant des jetons de présence servis aux administrateurs au titre de l'exercice 2013, a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 octobre 2014 à 5 KDT (net) par administrateur.

3-2. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants et les membres de son conseil d'administration tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en KDT) :



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



En KDT

Nature de la rémunération	PDG		DGA Actuel		Ancien DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	91,632	38,517	94,487	24,283	52,640	-	71,000	71,151
Avantages postérieurs à l'emploi	-	38,475	-	20,485	-	-	-	-
Total	91,632	76,992	94,487	44,768	52,640	-	71,000	71,151

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes sus-indiqués.

Tunis, le 18 mai 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI


G.E.M
Généraliste Expertise
et de Management
11, Rue Abderrahman Azzam
Montplaisir - Tunis


Cabinet
Yahia ROUATBI
Tel : 71 758 630
Fax : 71 758 630
Email : finaco@stbnet.tn
FINACO
Prestes Auxiliés Conseil
Commissaire aux comptes



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

du Mercredi 3 Juin 2015
(EXERCICE 2014)

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, telle que modifiée par la loi 2006-19, relative aux établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En Dinars
- Résultat de l'exercice 2014	21 107 487,885
- Reports à nouveau (2013)	(748 883 265,531)
- Résultats reportés :	(727 775 777,646)



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à 5.000,000 dinars (cinq mille dinars) brut par administrateur et par an.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION

En vertu du Décret n° 2013-4953 du 5 décembre 2013, portant application des dispositions de l'article 22 ter de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations, entreprises et établissements publics aux banques publiques, et conformément à la correspondance du Ministère des Finances en date du 10 Avril 2015 portant désignation d'Administrateurs représentant l'Etat et des Entreprises Publiques au Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Banque, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination faite par le Conseil d'Administration de la banque tenu le 13 Avril 2015 des nouveaux administrateurs cités ci-dessous et ce, jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014 :

- Monsieur Jameleddine CHICHTI
- Monsieur Abdelaziz MAHFOUDHI
- Madame Dorra BERRAIES
- Monsieur Ghazi BOULILA
- Madame Najia GHARBI

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme les nouveaux membres du Conseil d'Administration représentant l'Etat et les entreprises publiques cités ci-après, pour une période de trois années qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017 :

Membres	Mandat
Monsieur Jameleddine CHICHTI	2015-2017
Monsieur Abdelaziz MAHFOUDHI	2015-2017
Madame Dorra BERRAIES	2015-2017
Monsieur Ghazi BOULILA	2015-2017
Madame Najia GHARBI	2015-2017

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Le mandat du membre au Conseil d'Administration représentant les petits porteurs prend fin au terme de l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

du Mercredi 3 Juin 2015
(EXERCICE 2014)

comptes de l'exercice 2014, Monsieur Mohamed Salah BEN AFIA à titre d'administrateur représentant les petits porteurs.

Après désignation de cet administrateur par vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire autorise la Société Tunisienne de Banque à émettre un Emprunt Obligataire et/ou subordonné de 100 millions de dinars (cent millions de dinars), en une ou plusieurs tranches et ce pour la période de cinq ans.

L'Assemblée générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'administration pour fixer le montant et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIÈME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU

Mercredi 3 Juin 2015

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide l'annulation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Octobre 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité absolue, soit 95,125% et s'est abstenu à la décision le représentant de la Kuwait Investment Authority propriétaire de 928.689 actions soit un taux de 4,875% des présents à la réunion.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'augmentation du capital, décide d'augmenter le capital de la banque de 652.575.000 dinars pour le porter de 124.300.000 dinars à 776.875.000 dinars, et ce, par l'émission de 130.515.000 actions nouvelles à raison de **vingt et une (21) actions nouvelles souscrites pour quatre (4) actions anciennes** au prix d'émission de 5,800 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 0,800 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social :

1. les actions non souscrites peuvent être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires,
2. les actions non souscrites peuvent être offertes au public totalement ou partiellement,
3. le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer dans l'ordre les facultés ci-dessus mentionnés ou certaines d'entre elles seulement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité absolue, soit 95,125% et s'est abstenu à la décision le représentant de la Kuwait Investment Authority propriétaire de 928.689 actions soit un taux de 4,875% des présents à la réunion.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide après réalisation de l'augmentation de capital, la modification de l'article- 6 des statuts de la Banque comme suit : « Le capital social est fixé à la somme de 776.875.000 dinars divisé en 155.375.000 actions de cinq dinars chacune ».



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU

Mercredi 3 Juin 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité absolue, soit 95,125% et s'est abstenu à la décision le représentant de la Kuwait Investment Authority propriétaire de 928.689 actions soit un taux de 4,875% des présents à la réunion.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser aussi bien l'augmentation du capital et d'en constater la réalisation que la modification des statuts de la Banque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité absolue, soit 95,125% et s'est abstenu à la décision le représentant de la Kuwait Investment Authority propriétaire de 928.689 actions soit un taux de 4,875% des présents à la réunion.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, usant de la faculté qui lui est accordée par l'article 215 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 27 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, décide d'opter pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général de la Banque.

En conséquence, elle décide de supprimer toute mention faite dans les statuts au «Président Directeur Général» et de procéder à la mise à jour et la modification des articles 19, 21, 25 et 26 des statuts de la Banque.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour la mise en application de la décision de dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général de la Banque.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité ou de régularisation prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité





RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

1. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE STB

Le groupe STB est composé de 22 sociétés évoluant dans divers secteurs d'activité (recouvrement de créances, gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, intermédiation en bourse, hôtellerie, services et immobilier).

La société mère, la STB, est un établissement de crédit fondé depuis 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 124.300.000 DT est entièrement libéré, et est divisé en 24.860.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 DT.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de 4 pôles économiques :

♦ **Pôle financier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2001/65 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 & Loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régis par La loi n°95-87 du 30-10-95.

♦ **Pôle de l'immobilier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.

♦ **Pôle touristique** : Ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.

• **Pôle des services** : ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans les études, les prestations commerciales et intellectuelles, le conseil et le recouvrement des créances.

1.2. Présentation des Principales Sociétés appartenant au groupe STB

♦ BANQUE FRANCO TUNISIENNE « BFT » :

Créée en 1879 la Banque Franco Tunisienne « BFT » est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

Depuis quelques années, l'activité de la BFT est déficitaire

Au 31/12/2014, la STB détient 78,18 % dans le capital de la Banque Franco Tunisienne « BFT » qui s'élève à 5 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions de 5 D chacune. Le dossier de la BFT est suivi par les Autorités, le devenir de la société est en cours d'examen.

♦ TUNISIAN FOREIGN BANK « TFB EX UTB » :



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Créée en 1977 la Tunisian Foreign Bank « TFB » est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

Le réseau de la TFB se compose de deux agences à Paris, une à Marseille et une agence off-shore à Tunis.

Il convient de souligner en ce qui concerne l'activité, qu'après l'opération de restructuration de son capital autour d'un noyau dur d'actionnaires (La BCT, la STB et la BH) la TFB a fait l'objet d'une procédure disciplinaire, la STB et la BH se sont engagés à soutenir et à aider cette banque à régulariser sa situation. Le ministère des finances s'est engagé à élaborer un plan de développement, à rechercher un partenaire stratégique et à entreprendre des mesures urgentes pour améliorer la gouvernance et le rôle de la banque dans le drainage de l'épargne des tunisiens résidents à l'étranger.

Le résultat de l'exercice est déficitaire.

Au 31/12/2014, la STB détient 43,41 % dans le capital de la Tunisian Foreign Bank « TFB » qui s'élève à 49 594 008 Euros divisé en 3 254 200 actions de 15,24 Euros chacune

◆ ED DKHILA

Créée en 1966, la Société ED DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanes » sis à la zone touristique de Monastir.

Dans le cadre du programme de cession des sociétés opérant dans le secteur concurrentiel, il a été décidé de privatiser cette unité hôtelière propriétaire d'une réserve foncière d'environ 33 hectares. Vu l'importance de cette réserve et son emplacement, il a été décidé de reporter l'opération de privatisation en attendant la réalisation d'une étude d'opportunité et d'optimisation du revenu de la réserve.

Il est à signaler que l'hôtel bâtis sur environ 16 hectare est actuellement sous contrat de location Toutefois en 2012 et vu les difficultés du secteur touristique, il a été convenu avec le locataire de réduire le loyer de 50% ce qui a affecté les résultats.

En 2013, le locataire a quitté les lieux sans régler le loyer, la STB a engagé des poursuites judiciaires à son encontre.

En 2013, l'activité de la société est déficitaire

En 2014, une nouvelle location de l'hôtel a été engagée et a aboutie à la signature d'un nouveau contrat sur 10 ans.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 61,21% dans le capital de la société ED DKHILA qui s'élève à cette date à 7 500 000 dinars, divisé en 1 500 000 actions de nominal 5 dinars chacune.

◆ L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilier de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

En raison surtout de la concurrence rude dans le secteur, l'activité d'exploitation de l'Immobilier de l'Avenue est déficitaire.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

Un plan d'assainissement et de restructuration est actuellement en cours d'élaboration basé notamment sur :

- Un assainissement social
- un contrôle plus rigoureux des coûts de réalisation
- une prospection d'opportunité de terrain en vue d'assurer la facilité de la commercialisation
- Une restructuration organisationnelle de la société.

Dans le cadre de ce plan, l'opération de désengagement de personnel vient d'être réalisée et a concerné le départ de 23 employés.

Aussi la restructuration organisationnelle (organigramme, manuel de procédures et règlement intérieur) ont été mis en place.

Un business plan a été élaboré et dont les prévisions sont respectées. Il prévoit des résultats bénéficiaires à partir de 2015.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 84,71% dans le capital de l'Immobilière de l'Avenue qui s'élève à cette date à 9 400 000 dinars, divisé en 1 880 000 actions de valeur nominale égale à 5 dinars.

◆ STB INVEST

La STB INVEST a été Créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe SICAF.

Son capital actuel est de 36 000 000 dinars et est divisé en 3 600 000 actions de valeur nominale égale à 10 dinars.

L'activité de la STB Invest est bénéficiaire et elle distribue régulièrement des dividendes.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 94,39% dans le capital de cette société.

◆ Les SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV l'Épargnant et SICAV Avenir)

Fondées en 1994, chacune des trois SICAV est une société d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Leurs objectifs est de procurer à leur actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

L'activité des trois SICAV est bénéficiaire et elles distribuent régulièrement des dividendes.

◆ STB MANAGER

Créée en 2002, son objet social est la gestion des portefeuilles des organismes de placement collectif en valeurs mobilières du groupe STB.

L'activité de la STB Manager est bénéficiaire.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Son capital actuel est de 500 000 dinars et est divisé en 5 000 actions de valeur nominale égale à 100 dinars.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 29,94% dans le capital de la STB MANAGER.

♦ SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Un plan d'assainissement et de restructuration de la société est en cours d'étude pour sa mise en place après accord de son Conseil d'Administration. L'activité de la STRC est déficitaire.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 91,35% dans le capital de la STRC qui s'élève à cette date à 37 000 000 dinars, divisé en 370 000 actions de nominal 100 dinars chacune.

♦ STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque du Groupe, STB SICAR, est une société à capital risque ayant pour objet la prise de participations en rétrocession, pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

En 2012, la STB SICAR a augmenté son capital pour le porter de 16.945.500 D à 19.495.000D. Cette augmentation a été réalisée en numéraire et réservée à la STB.

Un plan d'assainissement et de restructuration de la société est approuvé par son Conseil d'Administration et sa mise en place est en cours.

L'activité de la STB SICAR est actuellement équilibrée

Au 31 décembre 2014, la STB détient 55,83% dans le capital de la STB SICAR qui s'élève à 19 495 milles dinars. A noter qu'en 2009, et dans le cadre d'une opération de fusion, la STB SICAR a absorbé la société ID SICAR.

♦ La STB FINANCE (Ex SOFIGES)

Créée en 1967, cette société opère dans le domaine d'intermédiation en bourse. Elle a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières.

Depuis quelques années, la part du marché de la SOFIGES reste faible (environ 2%) et son positionnement par rapport aux autres intermédiaires recule. L'ex SOFIGES reste non compétitive.

En 2013, un programme de mise à niveau a été élaboré et est basé sur les principaux points suivants :

- la réorganisation de la société
- l'amélioration de son image de marque
- la relance de l'activité commerciale
- la création de nouveaux produits

En 2014, il a été procédé au changement de la dénomination de la société, à la réorganisation de ses structures, à la mise à jour de son système d'information et au réaménagement du local



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

avec un nouveau look.

Le Conseil d'Administration de la STB a décidé le transfert du portefeuille titres à STB FINANCE pour centraliser l'activité d'intermédiation en bourse au niveau de cette filiale. L'opération de transfert est à une étape très avancée. L'activité de la société est déficitaire au cours de l'exercice 2014.

Au 31 décembre 2014, la STB détient 61,34% du capital de la STB Finance qui s'élève à 6 500 milles dinars.

◆ SOFI ELAN SICAF

Créée en 1994, la SOFI ELAN SICAF a pour objet social la gestion des portefeuilles titres. La SOFI ELAN est une société bénéficiaire et qui distribue régulièrement des dividendes. Au 31 décembre 2014, la STB détient 58,59% dans le capital de la SOFI ELAN SICAF qui s'élève à cette date à 5 000 000 dinars, divisé en 500 000 actions de nominal 10 dinars chacune.

◆ La GENERALE DE VENTE « GEVE »

La GEVE a été Créée en application de la décision de la CAREPP du 12/3/2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de la STIA. Son objet social est l'acquisition des actifs hors exploitation de la STIA (Participations, Terrains et constructions) puis leur revente.

En 2013, le résultat est bénéficiaire grâce à la vente d'un immeuble sis à rue la Asdrubal et la réalisation d'une plus value importante

Au 31 décembre 2014 la STB détient 50 % dans le capital de la GEVE qui s'élève à cette date à 4 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions de nominal 1 dinars chacune.

◆ ACTIV HOTELS

Créée en 2006, ACTIV HOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

Depuis son entrée en exploitation, la société a réalisé l'acquisition de deux unités en rapport avec l'activité touristique.

Les résultats enregistrés sont déficitaires à cause des frais financiers sur les CCA contractés par la société pour l'achat desdites unités.

Au 31/12/2014, la STB détient directement 30% du capital qui s'élève à 1.000.000 D divisé en 10.000 actions de nominal 100 D.

* STB Moyens Généraux

STB Moyens Généraux est une société anonyme nouvellement créée (Juillet 2014) qui a pour objet d'assurer le service nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Le capital social est fixé à la somme cinq cent mille dinars (500.000 DT). Il est divisé en cinquante mille (50.000) actions de dix dinars (10 DT) chacune, intégralement souscrites et totalement libérées.

Au 31/12/2014, la STB détient directement 30% du capital de ladite société.

Enfin, nous rappelons que dans le cadre des procédures de bonne gouvernance, il a été décidé la séparation des pouvoirs entre président du Conseil et Directeur Général dans les filiales de la Banque. Cette mesure a été concrétisée pour l'Immobilière de l'Avenue et la STB Invest et est en cours pour la STB Finance.

1.3. LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE STB AU 31 DÉCEMBRE 2014

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	124 300	Etablissements de Crédits
STB INVEST	36 000	Etablissements Financiers
SOFI ELAN SICAF	5 000	Etablissement Financier
STB MANAGER	500	Etablissement Financier
STB FINANCE	6 500	Etablissement Financier
STB SICAR	19 495	Etablissement Financier
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Services
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	37 000	Services
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
ED-DKHILA	7 500	Touristique
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	5 000	Etablissement de Crédits
SICAV L'INVESTISSEUR	1 000	Etablissement Financier
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	1 795	Etablissements Financiers
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE "BAT"	3 711	Services
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UNION TUNISIENNE	49 594 euros	Etablissement de Crédit
EL WIFACK LEASING	20 000	Etablissement Financier
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	2 400	Touristique
SONIBANK(FCFA)	12 000 000 M FCFA	Etablissement de Crédits
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	1 000	Touristique
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	8 885	Services
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20 000	Touristique

1.4. IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS RENTRANT DANS LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB AU 31 DÉCEMBRE 2014

SOCIÉTÉ CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Les sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2014 sont présentées dans le tableau suivant



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

En Milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	124 300	Etablissements de Crédits
STB INVEST	36 000	Etablissements Financiers
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	37 000	Services
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Services
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	5 000	Etablissement de Crédits
STB FINANCE	6 500	Etablissement Financier
ED-DKHILA	7 500	Touristique
STB SICAR	19 495	Etablissement Financier
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
STB MANAGER	500	Etablissement Financier
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
SOFI ELAN SICAF	5 000	Etablissement Financier

Sociétés Consolidées par Mise en Equivalence

Consolidation des deux SICAV du groupe par mise en équivalence :

- Les deux SICAV du groupe sont créées par la STB qui agit en qualité de dépositaire et possède des participations plus ou moins importantes dans le capital de chacune d'elles ;
- Les conseils d'administration des SICAV du groupe, sont contrôlés par la STB, directement ou par l'intermédiaire de ses agents financiers habilités (dans le cas du Groupe STB, il s'agit de la participation indirecte à travers la STB MANAGER, filiale liée et créée par la STB et appelée à gérer les OPCVM du Groupe). ceci explique le pourcentage de contrôle élevé et l'adoption de la méthode de l'intégration globale comme méthode de consolidation pour ces organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Toutefois, le cadre réglementaire des SICAV en Tunisie stipule que ces sociétés sont soumises au contrôle des autorités du marché, en l'occurrence le Conseil du Marché Financier (CMF). Des règles particulières leurs sont applicables en ce qui concerne la nature des actifs qu'elles peuvent détenir et leur répartition.

En effet, le contrôle exclusif qui est présumé être exercé par la STB sur ses SICAV est incompatible avec le cadre réglementaire des SICAV; d'autant plus, qu'en l'état actuel des choses, la STB n'est pas garante des performances de ses SICAV et ne supporte pas les risques liés à leurs activités ou à leurs actifs bien que la détention des titres de ces entités spécifiques entre dans le contexte classique de détention durable envisagé par la société mère et non pas dans le contexte d'une activité de trading. C'est à juste titre que le groupe a opté pour la consolidation des 2 SICAV l'Avenir & l'Investisseur par mise en équivalence.

Sociétés Consolidées par mises en équivalence (IAS 28.5 et NCT 36) :

Il s'agit des sociétés où la STB est présumée exercer une influence notable concrétisée par un pouvoir lui permettant de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de chaque entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme; de ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue ; en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
SICAV L'AVENIR	1 795	Etablissement financier
SICAV L'INVESTISSEUR	1 000	Etablissement financier
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UNION TUNISIENNE	49 594 euros	Etablissement de crédit
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE "BAT"	3 711	Services
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	2 400	Touristique
SONIBANK(FCFA)	12 000 000 M FCFA	Etablissement de crédit
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	1 000	Touristique
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20 000	Touristique
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	8 885	Services
EL WIFACK LEASING	20 000	Etablissement financier

1.5. EVOLUTION DU POURCENTAGE DE CONTRÔLE, DES POURCENTAGES D'INTÉRÊTS ET VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Définition de contrôle

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités

Pourcentages de contrôle

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2014, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2013 :



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

Sociétés du groupe	Contrôle dans le groupe		Variation 2014-2013
	2014	2013	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,43%	99,43%	0,00%
STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%
SOFI ELAN SICAF	59,40%	59,39%	0,01%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%
STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	50,00%	0,00%
ED-DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	78,80%	78,77%	0,03%
SICAV L'INVESTISSEUR	73,44%	70,70%	2,74%
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	98,66%	98,68%	-0,02%
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE "BAT"	30,00%	30,00%	0,00%
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UNION TUNISIENNE	43,42%	43,42%	0,00%
EL WIFACK LEASING	31,38%	31,57%	-0,19%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	27,06%	27,06%	0,00%
SONIBANK(FCFA)	25,00%	25,00%	0,00%
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	24,92%	24,92%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%

Pourcentages d'intérêt ou dépendance financière au groupe

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée.

Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires. Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres.

Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2014, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2013 :

Sociétés du groupe	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le groupe		Variation 2014-2013
	2014	2013	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,43%	99,43%	0,00%
STB INVEST	98,24%	98,24%	0,00%
SOFI ELAN SICAF	57,85%	57,84%	0,01%
STB MANAGER	91,28%	91,28%	0,00%
STB FINANCE	93,01%	93,01%	0,00%
STB SICAR	85,38%	85,38%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	97,84%	97,84%	0,00%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREAANCES "STRC"	99,36%	99,36%	0,00%
STE LA GENERALE DE VENTE	49,72%	49,72%	0,00%
ED-DKHILA	67,41%	67,41%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	96,28%	96,28%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	78,31%	78,28%	0,03%
SICAV L'INVESTISSEUR	72,40%	69,70%	2,70%
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	95,77%	95,81%	-0,04%
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE "BAT"	29,83%	29,83%	0,00%
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UNION TUNISIENNE	43,17%	43,17%	0,00%
EL WIFACK LEASING	30,02%	29,98%	0,04%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	26,91%	26,91%	0,00%
SONIBANK(FCFA)	24,86%	24,86%	0,00%
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	24,78%	24,78%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	21,16%	21,16%	0,00%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	19,89%	19,89%	0,00%

2. ANALYSE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.1. PRINCIPALES EVOLUTIONS DU BILAN CONSOLIDÉ

A fin 2014, le total bilan consolidé du groupe STB s'est élevé à 7.481,2 millions de dinars en hausse de 253 millions de dinars ou 3,5% par rapport à son niveau arrêté à fin 2013.

Les principales évolutions ont concerné les rubriques suivantes :

Au niveau des postes de l'actif :

La progression enregistrée a essentiellement caractérisé les rubriques :

- Le portefeuille titres commercial +151,2 MD ou 52,3 %. L'encours de la société mère a en effet progressé de 179,7 MD
- les créances sur la clientèle +93,7 MD ou +1,7% hausse constatée principalement au niveau de la société mère (+141,7 MD).



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2014

- Le portefeuille titres d'investissement +51,7 MD ou 26,9%
- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT avec une hausse de 39,9 MD correspondant quasiment à la variation constatée au niveau des comptes de la société mère (+49,9 MD)

Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une hausse 282,9 MD ou 3,8% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- Dépôts et avoirs de la clientèle : +119,4 MD ou +2,2% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2014 à 5.459 MD contre 5.339,6 MD à fin 2013. Cette variation trouve son origine principalement dans la progression des dépôts de la clientèle enregistré par la société mère (+156,6 MD);
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : +89,1 MD ou +21,9%.
- Banque Centrale et CCP : +39,5 MD ou 7,2%, résultant d'un recours plus prononcé de la STB auprès de la banque Centrale durant cette période.
- Emprunts et ressources spéciales : -45,4 MD ou -10,2% caractérisant particulièrement les comptes de la société mère (-28 MD)

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à -259,9 Millions de dinars, accusant une baisse de 24,9 millions de dinars. Cette situation trouve son origine dans l'effet conjugué des facteurs suivants :

- la régression des réserves consolidées de 126,8 millions de dinars, lesquelles sont passées de -229,1 MD à fin 2013 à -355,9 MD à fin 2014
- La constatation d'un résultat consolidé déficitaire de 25,4 MD contre -127,3 MD au terme de la même période de l'année écoulée.

• 2.2. EVOLUTION DU RÉSULTAT DU GROUPE ET DE SES PRINCIPALES COMPOSANTES

A fin décembre 2014, le groupe STB a affiché un résultat net, avant effets des modifications comptables, de -29,7 MD contre -132,8 MD enregistré à fin 2013. Cette situation est essentiellement induite par l'effet conjugué de la baisse du résultat déficitaire généré essentiellement par la STRC, la Banque Franco Tunisienne et la TF bank atténuée toutefois par l'amélioration du résultat de la société mère.

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- ♦ **Le produit net bancaire** s'est situé à 246,8 MD, enregistrant une hausse de 8,5 millions de dinars ou 3,6% se détaillant comme suit:
 - produits d'exploitation bancaire: +52,7 MD ou 11,6%
 - charges d'exploitation bancaire: + 44,2 MD ou 20,5%
- ♦ **Les charges opératoires** se sont aggravées de 27 MD pour totaliser 180 Millions de dinars à fin décembre 2014. Cette situation est expliquée au niveau des variations différenciées suivantes :
 - La masse salariale s'est accrue de 10,8 MD ou 9,5%
 - Les charges générales d'exploitation se sont accrues de 16,3 MD
- ♦ **Le résultat d'exploitation** du groupe s'est élevé à - 16 MD à fin décembre 2014 contre - 123,9 MD à fin 2013.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



La répartition du résultat net du groupe selon la norme de consolidation se présente comme suit :

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 014	2 013	2 014	2 013
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	-387 126	-265 725	-20 870	-132 198
1 STB	-165 247	-71 440	24 895	-113 892
2 STB INVEST	13 412	13 778	37	-57
3 SOFI ELAN SICAF	1 586	1 621	185	95
4 STB MANAGER	634	553	350	481
5 STB FINANCE	3 835	4 179	-318	-1 279
6 STB SICAR	923	857	345	-466
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	-6 280	-2 527	-5 463	-2 617
8 STRC	-22 845	-22 430	-23 879	3 551
9 LA GENERALE DES VENTES	-817	-1 313	-52	594
10 ED DKHILA	1 560	2 768	148	-1 194
11 ACTIVHOTELS	-3 467	-251	-1 522	-308
12 BFT	-210 420	-191 520	-15 596	-17 106
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	31 197	36 615	-4 521	4 855
13 SICAV L'INVESTISSEUR	165	222	69	-29
14 SICAV L'AVENIR	-41	2	57	-7
15 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE		-6	-26	-176
16 SICOAC		2 165		246
17 STCV VERITAS	943	907	447	436
18 TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UTB)	4 542	9 004	-11 467	-1 223
19 STE EL WEAFAK LEASING	2 952	1 720	648	619
20 SIDCO SICAR		547		-158
21 SONI BANK	20 983	15 507	4 959	4 383
22 MAISON BLANCHE		-1 929		-89
23 EL FEJJA	1 353	1 169	752	695
24 MAISON DU BANQUIER	305	317	40	58
25 SED SOUSSE NORD	-5	6 990		100
TOTAL GROUPE	-355 929	-229 110	-25 391	-127 343

La répartition du résultat net du groupe par secteur se présente comme suit :

Secteur	Résultat consolidé	En Millions de Dinars	
		Résultat consolidé	Réserves consolidés
ETABLISSEMENTS DE CREDITS	4 778		-344 469
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	598		20 390
TOURISME	-1 374		-1 906
SERVICES	-29 394		-29 943
Total	-25 391		-355 929

3. PERSPECTIVES DU GROUPE STB

A l'effet d'optimiser le rendement des sociétés du groupe et de hisser leurs niveaux d'activité aux normes du secteur, la société mère a engagé plusieurs actions visant principalement à :

- Suivre l'activité des filiales de la Banque,
- Poursuivre les actions de restructuration, de redynamisation ou d'assainissement qui s'imposent à l'instar de l'Immobilière de l'Avenue et de la STB Sicar,
- Renforcer la synergie intergroupe et rationaliser les moyens mis en place
- Continuer à promouvoir et à créer de nouveaux produits (SICAV, SICAF, SICAR, FCP...) et métiers (conseil en ingénierie financière...).



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2014

BILAN CONSOLIDÉ

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

BILAN CONSOLIDÉ ARRETE AU DECEMBRE 2014



(Unité : en milliers de dinars)

	31/12/14	31/12/13
ACTIF		
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	181 990	142 082
Créances sur les établissements bancaires et financiers	154 537	243 385
Créances sur la clientèle	5 531 052	5 439 433
Portefeuille titres commercial	440 164	288 933
Portefeuille d'investissement	268 456	191 997
Titres mis en équivalence	90 595	104 898
Ecarts d'acquisition	2 097	4 022
Valeurs immobilisées	99 026	98 046
Actif d'impôt différé	6 322	4 586
Autres actifs	731 857	710 850
TOTAL ACTIF	7 506 096	7 228 232
PASSIF		
Banque centrale et C.C.P	586 309	546 767
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	495 996	406 908
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 459 001	5 339 599
Emprunts et ressources spéciales	422 879	445 576
Passif d'impôt différé	18 528	37 495
Autres passifs	839 532	736 843
Total Passif	7 822 245	7 513 188
Intérêts Minoritaires	-55 216	-49 944
CAPITAUX PROPRES		
Capital	124 300	124 300
Réserves consolidées	-355 929	-229 110
Actions propres *	-2 859	-2 859
Résultat Consolidé	-26 445	-127 343
Total Capitaux Propres	-260 933	-235 012
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	7 506 096	7 228 232



ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers de dinars)

	31/12/14	31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PR 1 Intérêts et revenus assimilés	393 277	352 152
PR 2 Commissions (en produits)	58 306	60 697
PR 3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	34 147	30 669
PR 4 Revenus du portefeuille d'investissement	14 472	10 433
Total Produits d'Exploitation Bancaire	500 202	453 951
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées	-250 529	-210 997
CH 2 Commissions encourues	-2 561	-4 273
CH 3 Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-323	-352
Total Charges d'Exploitation Bancaire	-253 413	-215 622
PRODUIT NET BANCAIRE	246 789	238 329
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-105 167	-221 784
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-6 418	-14 603
PR7 Autres produits d'exploitation	33 224	22 386
CH6 Frais de personnel	-125 132	-114 287
CH7 Charges générales d'exploitation	-47 303	-30 967
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7 574	-7 788
CH8 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-4 316	4 854
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 897	-123 860
PR8/CH9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	2 512	-399
CH11 Impôt sur les bénéfices	-17 588	-8 536
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-30 973	-132 795
PR 9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-30 973	-132 795
PR 9/CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	-4 528	-5 452
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		
	0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		
	-26 445	-127 343
Effet de la modification comptable	0	-438 297
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		
	-30 973	-571 092



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014



(Unité : en milliers de dinars)

	31/12/14	31/12/13
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	512 775	429 127
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-257 877	-227 684
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	8 797	8 487
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-209 788	-405 800
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	132 074	-320 741
Acquisitions/cessions des titres de placement	-127 251	-19 717
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-127 888	-128 439
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	48 576	-68 830
Impôts sur les sociétés payés	-2 222	-2 420
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	-22 804	-736 017
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	11 390	9 707
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-49 749	-6 626
Acquisitions / cessions des immobilisations	-7 606	-8 543
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-45 965	-5 462
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emissions d'actions	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-28 427	-43 061
Dividendes versés	-703	-1 140
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-29 130	-44 201
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-97 899	-785 680
Ajustement suite au variation du périmètre		
Liquidités et équivalents en début de la période	-420 267	365 413
Liquidités et équivalents en fin de la période	-518 166	-420 267



ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31-12-2014

(unité : en 1000DT)

	31-12-2014	31-12-2013
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions,avals et autres garanties données	881 861	881 861
Crédits documentaires	273 059	441 028
Actifs donnés en garantie		
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 154 920	1 394 628
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	145 735	115 647
Engagements sur titres	3 458	3 646
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	149 193	119 292
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financements reçus		
Garanties reçues	1 254 237	1 507 747
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 254 237	1 507 747



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2014



NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice ;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 5 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2014
	2014	2013	Var %	2014	2013	2014	2013	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,43%	99,43%	0,00%	I-G	I-G	99,43 %	99,43 %	0,00%	C.E
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,24 %	0,00%	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	59,40%	59,39%	0,01%	I-G	I-G	57,85%	57,84%	0,01%	C.E
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,28%	91,28%	0,00%	C.E
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,01%	93,01%	0,00%	C.E
6. STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	85,38 %	85,38 %	0,00%	C.E
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,84%	97,84%	0,00%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES"STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,36 %	0,00%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,72 %	0,00%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,41 %	0,00%	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,28 %	96,28 %	0,00%	C.E
12. BFT	78,80%	78,77%	0,03%	I-G	IG	78,31%	78,28 %	0,03%	N.C
13. SICAV L'INVESTISSEUR	73,44%	70,70%	2,74%	M-E	M-E	72,40%	69,70%	2,7%	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,66%	98,68%	-0,02%	M-E	M-E	95,77%	95,81%	-0,04%	C.E
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,83 %	0,00%	N.C
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42%	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,17 %	0,00%	N.C
17. STE EL WEAFAK LEASING	31,38%	31,57%	-0,19%	M-E	M-E	30,02%	29,98%	0,04%	C.E
18. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	26,91 %	0,00%	C.E
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,86 %	0,00%	C.E
20. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,78 %	0,00%	N.C
21. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,16 %	0,00%	C.E
22. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,89%	19,89%	0,00%	C.E

- ❖ I-G : consolidation par intégration globale ;
- ❖ M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- ❖ (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2014-2013) ;



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2014



1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2014-2013)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2014 a connu les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014		
Dénomination sociale	% d'intérêt (2013)	Motifs de Sortie en (2014)
1. SIDCO-SICAR	32,07%	<i>Bien qu'elle soit consolidable la filiale est exclue de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014 par ce qu'elle n'a pas communiqué la liasse de consolidation dans les délais impartis.</i>
2. SMT (MAISON BLANCHE)	38,68 %	<i>Bien qu'elle soit consolidable la filiale est exclue de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014 par ce qu'elle n'a pas communiqué la liasse de consolidation dans les délais impartis.</i>
3. SICOAC	23,44 %	Filiale cédée en 2014

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2014

- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ *Les sociétés mises en équivalence*

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constaté la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014



Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 440 163 MDT contre 288 933 MDT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	395 173	215 475
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	44 990	73 458
TOTAL	440 163	288 933

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 268 456 MDT contre 191 997 MDT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	184 794	122 806
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	83 662	69 191
TOTAL	268 456	191 997

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique a grimpé à 90 595 MDT contre 104 898 MDT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2014	2013
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 033	991
2. SICAV L'AVENIR	1 272	1 242
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	914	941
4. SICOAC	-	2 933
5. STCV VERITAS	1 504	1457
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B.»	22 433	37 338
7. STE EL WEAFK LEASING	13 294	12 744
8. SONI BANK	34 129	28 078
9. EL FEJJA	5 636	4 928
10. MAISON DU BANQUIER	1 048	1 079
11. SED SOUSSE NORD	9 332	9 385
12. SIDCO SICAR	-	3 782
TOTAL	90 595	104 898

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique s'élève à (- 55 216) MDT contre (-49 944) MDT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Société	31/12/2014			31/12/2013		Total
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	
1. S.T.B	101	-1 149	-1 048	-621	-586	-1 207
2. STB INVEST	6	602	608	-1	609	608
3. SOFI ELAN SICAF	134	3 178	3 312	69	3280	3 349
4. S.T.B MANAGER	33	62	95	46	54	100
5. STB FINANCE	-24	435	411	-96	566	470
6. S.T.B SICAR	-165	224	59	-80	213	133
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-121	-175	-296	-58	-92	-150
8. S.T.R.C	-137	-145	-282	23	-142	-119
9. GENERALE DES VENTES	-53	1 174	1 121	600	672	1 272
10. STE ED DKHILA	71	2 528	2 599	-577	3112	2 535
11. ACTIVHOTELS	-52	-111	-163	-12	-9	-21
12. BFT	-4 319	-57 313	-61 632	-4 745	-52 169	-56 914
TOTAL	(-4 526)	(-50 690)	(-55 216)	(-5 452)	(-44 492)	(-49 944)

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2014, le résultat consolidé, s'est situé à (-26 445) MDT contre (-127 343) MDT au 31 décembre 2013. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à (-355 929) MDT



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014



Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2014	2 013	2014	2013
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	<u>-387 126</u>	<u>-265 725</u>	<u>-21 924</u>	<u>-132 198</u>
1 STB	-165 247	-71 440	22 217	-113 892
2 STB INVEST	13 412	13 778	37	-57
3 SOFI ELAN SICAF	1 586	1 621	185	95
4 STB MANAGER	634	553	350	481
5 STB FINANCE	3 835	4 179	-318	-1 279
6 STB SICAR	923	857	-963	-466
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	- 6 280	- 2 527	- 5 463	-2 617
8 STRC	-22 845	-22 430	- 21 238	3 551
9 LA GENERALE DES VENTES	-817	-1 313	52	594
10 ED DKHILA	1 560	2 768	148	-1 194
11 ACTIVHOTELS	-3 467	-251	- 1 335	-308
12 BFT	-210 420	-191 520	-15 596	-17 106
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	<u>31 197</u>	<u>36 615</u>	<u>- 4 521</u>	<u>4 855</u>
13 SICAV L'INVESTISSEUR	165	222	69	-29
14 SICAV L'AVENIR	-41	2	57	-7
15 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE		-6	-26	-176
16 SICOAC	-	2 165	-	246
17 STCV VERITAS	943	907	447	436
18 UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	4 542	9 004	-11 467	- 1223
19 STE EL WEAFAK LEASING	2 952	1 720	648	619
20 SIDCO SICAR	-	547	-	-158
21 SONI BANK	20 983	15 507	4 959	4 383
22 MAISON BLANCHE	-	- 1 929	-	-89
23 EL FEJJA	1 353	1 169	752	695
24 MAISON DU BANQUIER	305	317	40	58
25 SED SOUSSE NORD	-5	6990	-	100
TOTAUX	<u>-355 929</u>	<u>- 229 110</u>	<u>-26 445</u>	<u>-127 343</u>

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2014 Ce poste affiche un solde de 2 859MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2014

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2014 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIKES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veillesse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation.
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014



14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2014, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation.
16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen" JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation.
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Au 31 décembre 2014, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	fonds à la STB. En liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	En veilleuse. La continuité de son ex- ploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	En veilleuse. La continuité de son ex- ploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
35	STE DE DEVPT DU TOUR. SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
36	DUNES DE NEFZAEOUA	2 868 400	22.87%	En veilleuse. La continuité de son ex- ploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
37	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossi- bilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décem- bre 2014.
38	STB MOYEN GENERAUX	500 000	30.00%	Cette filiale se trouve dans l'impossi- bilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décem- bre 2014.
39	SIDCO SICAR	16 226 080	19.60%	Cette filiale se trouve dans l'impossi- bilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décem- bre 2014.
40	SMT MAISON BLANCHE	3 640 000	39.01%	Cette filiale se trouve dans l'impossi- bilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décem- bre 2014.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB- arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Tunisienne de Banque-STB-, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de 259 879 KDT (part du Groupe), y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 25 391 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés du Groupe -STB- conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence des états financiers audités au 31 décembre 2014 des deux filiales : la Générale des Ventes "GEVE" et la Banque Franco-Tunisienne "BFT" et de trois sociétés mises en équivalence : La Banque d'Affaires de Tunisie "BAT", Tunisian Foreign Bank "ex-UTB" et la Société d'Etude et Développement-Sousse Nord.

Ainsi, les travaux d'élimination et de mise en équivalence ont été effectués sur la base des liasses de consolidation préparées par ces sociétés du Groupe.

Il y a lieu de signaler à ce niveau que les états financiers audités pour l'exercice 2013 de la Banque Franco-Tunisienne -BFT-, détenue par la société mère à concurrence de 78,18%, affichent des capitaux propres négatifs de 264 180 KDT. Ces états financiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part des commissaires aux comptes, au 31 décembre 2013, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la BFT.

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°1.2, le périmètre de consolidation a été limité à 22 entreprises. Quarante entreprises ont été exclues du périmètre de consolidation pour les motifs suivants :

(i). Quatre entreprises n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non-communication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 ;

(ii). Trente-six entreprises qui doivent être incluses dans le périmètre de consolidation ont été exclues pour diverses raisons qui n'ont pas pu être vérifiées lors de nos travaux d'audit.

Par conséquent, les conclusions d'audit relatives aux états financiers des sociétés ci-dessus énoncées ainsi que l'introduction, au périmètre de consolidation des quarante sociétés exclues au 31 décembre 2014, pourraient modifier d'une manière significative les états financiers du Groupe.

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations de la société mère qui présentent des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT, et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la société mère en couverture



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



des risques encourus sur sa clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues" et la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations pourraient avoir un impact significatif sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe.

4-2. Le traitement des créances vendues par la société mère à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances "STRC", s'est limité à l'élimination du solde du compte courant associé au 31 décembre 2014, et l'intégration du solde de ces créances telles qu'elles apparaissent au niveau des comptes de la "STRC".

Aucun traitement d'homogénéisation n'a été opéré pour ramener ces créances à leur valeur nominale par la reconstitution de l'encours brut consolidé ainsi que les provisions et les agios réservés correspondants, et après élimination des résultats de cession interne.

4-3. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 "Créances sur la clientèle", AC7 "Autres actifs" et HB "Engagements hors bilan" dépassent le solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la société mère pour un montant net de 24 037 KDT. Cet écart positif, n'est pas encore justifié par les structures de la société mère et n'a pas fait l'objet de provisions.

4-4. L'état des engagements hors bilan de la société mère, arrêté au 31 décembre 2014, qui fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 272 871 KDT, et 1 308 729 KDT, est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la STB.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus du Groupe.

4-5. La société mère n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères, et ce, contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres du Groupe.

4-6. Les rubriques : « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Par ailleurs, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 258 KDT, et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement de ces suspens qui se rapportent aux comptes de la société mère, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice du Groupe ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-7. Les créances de la société mère garanties et prises en charge par l'État, sur des périodes



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2014, une valeur comptable de 52 814 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 40 957 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la société mère est de l'ordre de 11 857 KDT.

4-8. Les capitaux propres du Groupe -STB- comportent des « Réserves pour fonds social » de la société mère s'élevant au 31 décembre 2014, à 7 724 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social totalisent 19 798 KDT, soit une différence non justifiée de 12 074 KDT.

4-9. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles de la société mère n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2014.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la société mère et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2014, à 84 084 KDT.

4-10. Contrairement aux dispositions du paragraphe 30 de la norme comptable tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements de crédit, les notes qui nous ont été communiquées et relatives au bilan consolidé ne comportent pas les informations nécessaires sur toutes les rubriques significatives.

De même, le Groupe -STB- n'a pas procédé à l'établissement des notes sur les engagements hors bilan, sur l'état de résultat et sur l'état des flux de trésorerie consolidés.

Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.10, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe -STB- ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

5-1. Les actifs du Groupe comportent des engagements de l'ordre de 801 180 KDT, envers des entreprises publiques, dont 279 251 KDT, non couverts par une garantie de l'Etat. Certaines de ces entreprises publiques connaissent des difficultés financières à l'instar de la Société Tunisienne de Sidérurgie "El Fouladh".



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



Les engagements "d'El Fouladh" s'élevant au 31 décembre 2014, à 33 180 KDT, ont été déclassés à cette même date parmi les actifs préoccupants (classe 3) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements. A ce titre la provision correspondante est de 50% du risque encouru.

La société mère a toutefois gardé une provision sur la totalité du risque encouru et correspondant aux actifs compromis (Classe 4), soit 28 189 KDT.

5-2. De même, la société mère a procédé au déclassement des engagements de la société TOPIC de 25 572 KDT parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

La société mère a toutefois maintenu la provision constatée au 31 décembre 2013 et calculée sur la base d'une classification des engagements de la société TOPIC parmi les actifs préoccupants (classe 3), soit 12 785 KDT.

5-3. Les capitaux propres du Groupe -STB- comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la société mère en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la STB au sens de l'article 4 de la même convention.

6. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre vérification, et à l'exception des éléments ci-dessus énoncés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 décembre 2014.

Tunis, le 18 mai 2015

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI


G.E.M.
Généraliste d'Expertise
et de Management
11, Rue Abderrahman Azzam
Montplaisir - Tunis


Cabinet
Yahia ROUATBI
Tél : 71 756 630
Fax : 71 756 630
Email : finaco@stbnat.tn
FINACO
Finiste Auxiliaire Conseil
Commissaire aux comptes